

choisir

revue culturelle
n° 628 – avril 2012

(Politique: l'humain
pierre d'angle



*A trois heures
la terre
a mangé le soleil
on a crucifié
un grand corps
figure de proue d'une ère nouvelle*

*Le Christ
maquillé de la douleur humaine
se noie dans le sang des autres*

*Puis la lumière
a ressorti
ses enfants clairs
enfin démoulés*

*De tous les peuples d'argile
aux âmes friables
germe le renouveau*

*La boue
matrice fertile
a engraisé
le champ illimité
de l'avenir*

La Croix bourgeonne d'espoir.

Eglise St Albert (Montréal)

*poème recueilli par
Marie-Luce Dayer*



choisir

n° 628 - avril 2012

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Jacqueline Huppi, assistante de rédaction
Stjepan Kusar, collaborateur

tél. 022 827 46 75

fax 022 827 46 70

redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.
Luc Ruedin s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-

Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-

CCP : 12-413-1 «**choisir**»

Pour l'étranger : FS 100.-

par avion : FS 105.-

€ : 66.- ; par avion : € 70.-

Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

Internet : www.choisir.ch

Illustrations

Couverture : Pierre Emonet,
monastère de Bose (Italie)

p. 7 : Bruno Manser Fonds

p. 11 : Dieuzaide/Zodiaque, Victoria and
Albert Museum (Londres)

p. 15 : Corinne Mercier / CIRIC

p. 19 : Jacqueline Huppi

p. 23 : EvB / Marion Nitsch

p. 26 : Charlotte Moreau

p. 33 : Sophie Dulac Distribution

p. 35 : Bernard Girard

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Eglise, veux-tu te laisser ressusciter ? <i>par Jean-Bernard Livio</i>	
Actuel	4
Spiritualité	8
Son meilleur ami <i>par Etienne Perrot</i>	
Méditation	9
Souffrance du Christ... et souvenirs de guerre <i>par Véronique Lecaros</i>	
Eglise	13
Avant ou devant moi ? Le Concile <i>par Reto Dörig</i>	
Religions	17
Unité et division de l'Islam <i>par Marcel A. Boisard</i>	
Politique	22
Droit sans frontières <i>par Michel Egger</i>	
Politique	25
Contaminée par la gestion. La politique <i>par Vincent de Gaulejac</i>	
Politique	29
La foi en la vie actuelle <i>par Liliane Maury Pasquier</i>	
Cinéma	32
Le sixième jour <i>par Patrick Bittar</i>	
Lettres	34
Superficielles des profondeurs. Françoise Delorme <i>par Sylvain Thévoz</i>	
Livres ouverts	37
Les Réformés en crise <i>par Philibert Secretan</i>	
Livres ouverts	38
Le souvenir vit et fait vivre <i>par Daniel Cornu</i>	
Livres ouverts	39
<i>Ethnocratique</i> Israël <i>par Théo Buss</i>	
Chronique	44
Paradis <i>par Gladys Théodoloz</i>	

Eglise, veux-tu te laisser ressusciter ?

En ce temps de Pâques, pas un membre du clergé ou de la hiérarchie n'aura laissé passer l'occasion d'annoncer l'Évangile de la Résurrection, parole d'une actualité étonnante, dans notre monde qui trop souvent manque de souffle. Il y a là, en effet, un urgent besoin : que ce soit en politique où l'on constate, hélas ! que la gestion, voire tout simplement la finance, remplace trop facilement le bien de la « chose publique », comme aimaient à la nommer les Anciens ; que ce soit dans l'institution Eglise, où le repli sur des positions dogmatiques et cléricales freinent considérablement l'élan de tant de laïcs qui s'engagent sans compter pour que la Parole soit annoncée.

D'aucuns, ces derniers jours, ont une nouvelle fois réclamé la tenue d'un nouveau Concile. Soudait pieux s'il en est, à moins qu'il ne camoufle celui de revenir officiellement en arrière. Or avant de penser à un Vatican III, ne devrait-on pas se préoccuper de faire passer les idées maîtresses de Vatican II ? Il est particulièrement intéressant de lire dans ce numéro¹ le commentaire de Reto Dörig, un agent pastoral qui n'était pas né à l'époque du Concile et qui s'étonne du souffle qu'il sait trouver dans ces pages lumineuses que Vatican II nous invite à mettre en pratique. Tout en relevant la difficulté, voire le manque de communication entre les différents partenaires dans l'Eglise. Il me fait automatiquement penser à ces prêtres du même âge qui s'enferment dans l'autorité que leur ministère leur octroie, pour casser toute initiative de celles et de ceux qui sont aussi en « ministère » dans l'Eglise, mais qu'ils considèrent leur devant obéissance.

Comment en est-on arrivé là ? A ne plus savoir s'émerveiller de nos différences et à ne faire que s'énerver de nos diverses façons de vivre de Jésus-Christ ? Comme dernièrement dans le diocèse du Valais, où un, puis plusieurs animateurs pastoraux se sont fait virer par la hiérarchie, sans aucune rencontre préalable avec l'évêque. Lorsqu'on en vient à faire valoir l'obéissance comme premier critère de service dans l'Eglise et qu'on l'utilise pour asseoir le pouvoir cléricale (qui ne

peut donc se partager avec des non-clercs !), on peut vraiment se demander où est passé la Parole du Christ, qui continue de clamer au milieu de nos tempêtes : « N'ayez pas peur ! » A croire qu'on en reste au Vendredi Saint, le jour de la mise à mort !

Chez tant de laïcs femmes et hommes, assistants pastoraux ou catéchistes bénévoles, animateurs spontanés de liturgies avec ou sans prêtres, choristes, lecteurs, servants de messe, aumôniers d'hôpitaux ou de maisons de personnes âgées, visiteurs de prison, engagés dans les multiples organismes au service des plus pauvres ou des isolés, se pose la question : l'Eglise veut-elle se laisser ressusciter par le Christ ? Eux, ils y répondent par leur engagement de vie.² Avec eux, elle est belle cette Eglise, vivante et sainte ! Hélas ! l'encouragement qu'ils pourraient attendre de la hiérarchie n'est pas toujours là, qui leur permettrait de comprendre que nous faisons un seul Corps dans le Christ.

Certes, ce repli sur des positions autoritaires et cléricales se ressent dans bien d'autres milieux. On en trouve parfois des traces dans les révolutions arabes, où l'islamisme forcené est surtout un cléricanisme caché. Et que dire de la tendance évidente du gouvernement israélien actuel, qui, sous couvert de sécurité, annonce une judaïsation progressive et délibérée de l'Etat d'Israël, avec toujours et encore ce même amalgame entre le religieux et le politique. Les historiens israéliens sont de plus en plus nombreux à le dénoncer, dépistant cette ambiguïté voulue déjà chez les fondateurs du sionisme.³ Pour eux, ce mélange entre judaïsme et israélisme va conduire la société israélienne à l'effritement. Les réactions à cette évolution tardent à se faire sentir du côté des partis non gouvernementaux, qui peinent à trouver des candidats d'opposition valables. Pour combien de temps encore ?

Faut-il avoir peur de cette fermeture progressive sur des positions anciennes ? Certes non ! Il suffit de se souvenir que Pâques, c'est d'abord le constat d'un tombeau vide du passé et la fête d'une Parole qui nous envoie à l'aventure de ce toujours nouveau que l'Evangile appelle re-suscité !

Jean-Bernard Livio s.j.



1 • Aux pp. 13-16.

2 • Voir l'article de Liliane Maury Pasquier ainsi que la rubrique *Libres propos*, aux pp. 29-31 de ce numéro.

3 • Voir « *Ethnocratique* » Israël, à la p. 39 de ce numéro.

■ Témoignage

Homs aujourd'hui

Le Père Ziad Hilal est un jésuite syrien qui vit à Homs. De passage en Europe, il a témoigné à Genève, le 17 mars, du quotidien infernal de la population de sa ville (près de 1 million d'habitants). Il était invité par l'Association des amis de Mar Moussa.

Vivre à Homs aujourd'hui, c'est habiter une ville assiégée, un champ de bataille. C'est circuler au milieu des bâtiments mutilés, des sacs d'ordures qui s'entassent et bloquent les rues, des tirs des snipers, des blindés armés et des barrages de toutes factions. Il y a quatre ans, le nouveau maire de Homs projetait de faire de sa ville un centre névralgique du développement industriel et économique de son pays. « Le rêve de Homs a tourné au cauchemar. »

Les deux jésuites de Homs ont décidé courageusement de rester dans la ville auprès de ses habitants, même si près de 80 % des chrétiens l'ont déjà quittée (beaucoup se sont réfugiés au Liban). Jusqu'en février, ils arrivaient encore à circuler, malgré les balles, le froid et les obstacles de toutes sortes. Aujourd'hui, le Père van der Lugt s.j. est bloqué dans sa résidence, où il médite la Bible, le Zen et le Coran. Le Père Hilal, pour sa part, a échappé par deux fois à la mort, de très près... Il vit dans un quartier fantôme, déserté par ses habitants. Lui qui dirigeait un comité d'aide aux pauvres doit répondre néanmoins à des appels au secours de plus en plus nombreux. « Au début des événements, nous prenions en charge 50 familles. Aujourd'hui elles sont 2000 à réclamer un soutien. »

Les habitants de Homs souffrent non seulement de la destruction de leur ville, mais aussi, à l'instar de tous les Syriens,

de la grave crise économique qui frappe le pays. Le niveau de vie est en chute libre. La livre syrienne a connu une dévaluation drastique : 45 livres pour 1 \$ en mars 2011, 107 livres en mars 2012. Des licenciements massifs frappent les jeunes. Désargentés, les Syriens ne peuvent plus quitter le pays, condamnés à vivre dans un climat hostile croissant.

Mais le pire est l'insécurité. Dans certains quartiers de Homs, les familles n'envoient plus les enfants à l'école et hésitent même à aller acheter du pain. Car si l'on sait quand on peut sortir, on ne sait jamais quand on pourra revenir chez soi... si on rentre... Les bruits des armes retentissent sans avertissement, sans logique apparente.

Pour Ziad Hilal, le chemin que prend le pays est celui d'une guerre civile, nourrie par une haine en crescendo, alimentée par les médias de tous bords qui exagèrent certaines réalités du conflit et par les Syriens de la diaspora, angoissés, qui se font la guerre sur Facebook. Et de lancer un appel urgent à la négociation. « La violence ne donne que la violence. Si on continue dans cette voie, tout le pays sera détruit. Regardez le Liban : il a fallu quinze ans de guerre civile avant que les protagonistes se retrouvent autour d'une table de négociation. Les Syriens qui disent aimer leur pays doivent choisir la non-violence. Avant que la mort ne l'emporte. »

Lucienne Bittar

■ Info

Mongolie, ciel ou enfer

Les multinationales minières se disputent le sol de Mongolie, un Etat suffoqué par la corruption et l'extrême pauvreté. Ce pays de 1,5 million de km² est en effet l'un des plus pauvres du monde,

Pour soutenir l'œuvre des jésuites à Homs :

Association Les Amis de Mar Moussa
1200 Genève
CP : 12-349594-6

Mention :
dans pour Homs

tout en disposant des plus grandes réserves minérales du monde : or, argent, fer, charbon, zinc, uranium, tungstène, nickel, wolfram et phosphates.

En juillet 2001, une société canadienne avait annoncé la découverte de l'un des plus grands gisements d'or à Oyu Tolgoi. Depuis, les sociétés minières du monde entier se sont dirigées vers le désert de Gobi pour y tenter leur chance. Une bonne partie de la population mongole a abandonné son travail, jusqu'à présent en grande partie consacré à la production de cashmere, pour un emploi auprès des grandes entreprises minières ou pour chercher fortune seule. Les minières artisanales ont poussé comme des champignons mais ne sont dotées ni d'équipements techniques minimaux, ni de la moindre protection. On ne compte pas moins de 300 000 « mineurs ninja », qui descendent jusqu'à 15 m de fond avec des cordes, parcourant 15 autres mètres à l'horizontale, sans aucun soutien entre les roches, recueillant des sacs en plastique pleins de sable. Nombre d'entre eux sont victimes d'éboulements. (*fides/réd.*)

■ Info

**Iran - USA :
appel à la diplomatie**

Dans une lettre adressée à la Secrétaire d'Etat Hillary Clinton, Mgr Richard E. Pates, président de la Commission de la justice internationale et de la paix de la Conférence épiscopale américaine, a exprimé sa préoccupation face à « la montée des tensions » entre les Etats-Unis et l'Iran. Evoquant la menace d'une attaque préventive contre Téhéran, l'évêque américain a invité le gouvernement Obama au dialogue, a rapporté *Radio Vatican*, le 8 mars passé.

Selon l'enseignement de l'Eglise, toute action militaire est injustifiable tant que toutes les voies alternatives n'ont pas été explorées. Les évêques américains estiment donc qu'il faut encourager l'Iran à utiliser la voie diplomatique et à collaborer avec les inspecteurs de l'Agence internationale pour l'énergie atomique. « Une action militaire serait peu sage et pourrait être contre-productive, car elle renforcerait l'actuel régime iranien et isolerait les forces qui, dans le pays, sont ouvertes au dialogue. (*apic/réd.*)

■ Info

Question sexuelle à l'ONU

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a organisé pour la première fois, le 7 mars passé, à Genève, un débat sur les discriminations basées sur l'orientation sexuelle. Assassinats, mauvais traitements ou violences sexuelles sont fréquents envers les homosexuels : 76 pays au moins possèdent des législations discriminatoires envers eux. « Le moment est venu d'agir », a déclaré le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon aux membres du Conseil. « Des vies sont en jeu et c'est le devoir de l'ONU de protéger les droits de toute personne. »

Cet appel a reçu un accueil positif de la part des pays occidentaux et latino-américains. Par contre, les pays membres de l'Organisation de coopération islamique et une majorité de pays africains se sont opposés à la reconnaissance des droits des homosexuels. L'ambassadeur du Pakistan a vivement condamné « la tentative de certains Etats d'introduire la notion d'orientation sexuelle dans le cadre international des droits de l'homme ». A ses yeux, l'homosexualité peut créer des

troubles sociaux, dégénérer en pédophilie et inceste, avoir un impact négatif pour la santé et affaiblir l'institution de la famille.

Au nom d'une majorité d'Etats africains, le Sénégal a, pour sa part, demandé « le respect des différences culturelles », s'opposant à une « tentative de détournement du système des droits de l'homme pour imposer un concept basé sur le comportement de certains individus ». (*apic/réd.*)

■ Info

Evangélisation par la musique

En vue de l'Année de la foi, les évêques du Pakistan ont lancé un projet d'évangélisation par la musique, avec un premier CD de musique liturgique. Intitulé *Kalam ke Geet*, (« Chansons de la Parole de Dieu », en urdu), le CD est produit par le studio Wave, créé à Lahore en 1977 par la Conférence épiscopale du Pakistan, avec pour devise, *La Paix par la musique*. Wave a déjà réalisé des productions audiovisuelles et des matériels destinés à la pastorale en langues urdu et punjabi. Les productions visent les fidèles mais aussi les non chrétiens.

Pour la Commission biblique du pays, la musique a le pouvoir d'atteindre les cœurs, même dans les zones les plus reculées du pays, dans lesquelles il est coûteux ou difficile de se rendre. (*fides/réd.*)

■ Info

Haïti, les doutes

Le cardinal Lopez Rodriguez, archevêque de Santo Domingo, a demandé

aux autorités d'Haïti de dire ce qui se passe réellement dans le pays. Tant l'Eglise que le gouvernement dominicains ont fourni de l'aide à Haïti. Ils sont dans l'attente d'informations pour envoyer une deuxième contribution à cette nation. Car de nombreux doutes sont soulevés quant à la reconstruction après le séisme et sur la répartition équitable des fonds.

Des échos de personnes engagées sur place auprès d'ONG corroborent ces indications : la grande majorité des dons internationaux alloués à Haïti a déjà été utilisée, mais principalement à des fins humanitaires (distribution de nourriture, de médicaments, etc.). Peu a été investi dans la reconstruction, contribuant à renforcer la position d'« assisté » du peuple haïtien. (*fides/réd.*)

■ Info

Fribourg, découverte artistique

Les travaux de restauration de la cathédrale de Fribourg ont permis de découvrir un ensemble de peintures murales datant du XIV^e siècle. François Guex, conseiller scientifique au Service des biens culturels du canton, l'a présenté à la presse début mars. L'œuvre a été peinte à sec sur la pierre, probablement à l'huile, durant la phase de construction de l'édifice, laquelle a démarré en 1283. Elle était cachée par le retable de l'autel de la Nativité, qui a été retiré dans le cadre des travaux.

Au sommet de la peinture se trouve saint Nicolas de Myre, patron de la ville. La peinture représente encore Abraham, saint Maurice d'Agave, l'archange Michel, saint Christophe transportant l'enfant Jésus. Un ensemble de personnages qui n'ont pas grand-chose à voir les uns avec les autres, si ce n'est

la popularité de leur culte et le recours à leur intercession lorsque les croyants allaient mourir.

D'autres peintures se trouvent actuellement couvertes par des œuvres plus récentes. « A Fribourg, on a toujours peint par-dessus. D'autres couches constituent donc les témoignages de différentes époques », a déclaré François Guex. Malgré leur énorme richesse artistique et historique, ces peintures murales seront à nouveau recouvertes par le retable de l'autel de la Nativité, mais de façon à ce que l'on puisse le retirer assez facilement, pour garder la possibilité de les montrer à nouveau. (apic/réd.)

■ Info

Barrages contre forêt

Le Bruno Manser Fonds a lancé une nouvelle campagne de sauvegarde des forêts tropicales humides dans l'Etat malais du Sarawak, sur l'île de Bornéo (www.stop-corruption-dams.org). Il souhaite empêcher la construction de plusieurs gigantesques barrages, qui provoqueraient l'inondation de centaines de kilomètres carrés de forêt pluviale et le déplacement de dizaines de milliers d'habitants autochtones.

Suite à la récente mise en service du barrage hydroélectrique de Bakun, qui affiche une puissance installée de 2400 mégawatts (le plus grand barrage d'Asie hors de Chine), le Sarawak produit déjà davantage d'électricité que ce que demande la consommation locale. Or le câble sous-marin prévu pour l'exportation du courant vers la Malaisie

occidentale n'a pas vu le jour. En outre, les efforts du gouvernement du Sarawak pour attirer une industrie lourde et gourmande en énergie ont échoué.

Pour le Bruno Manser Fonds, le principal motif de la construction de nouveaux barrages hydroélectriques est la corruption, car la famille du chef du Sarawak dispose d'un monopole sur le ciment et profiterait ainsi massivement de ces travaux.

Les responsables des communautés autochtones locales se mobilisent eux aussi. Ils ont exigé un arrêt immédiat des projets hydroélectriques et le respect des standards internationaux en matière de transparence et de droits humains. Le gouvernement laisse les communes concernées dans l'incertitude et leur refuse tout accès aux études et cartes officielles, ainsi que tout droit d'intervention (com./réd.)

Barrage de Bakun



Son meilleur ami

A l'issue d'une sympathique réunion de jeunes professionnels de la paroisse, un garçon d'une trentaine d'années me dit : « J'ai une opportunité de changer de job. C'est Orléans ou Perpignan ; mais je n'arrive pas à me décider : il y a du pour (l'intérêt du travail) et du contre (un milieu plus dur), et les deux s'équilibrent tellement que, tel l'âne de Buridan, j'hésite sans pouvoir trancher. »

« Avez-vous testé la méthode des colonnes ? », lui dis-je. - « Oui, pour chaque option, d'abord Orléans, ensuite Perpignan, j'ai mis les arguments 'pour' puis les arguments 'contre' en commençant par les plus importants. Mais ça n'a rien donné. » - « Quand vous envisagez Orléans, puis Perpignan, quelle est l'option qui vous laisse heureux, détendu, consolé, malgré les difficultés prévisibles et les échecs toujours possibles ? » - « Aucune option ne l'emporte vraiment. » Ne sachant plus que lui dire, le silence s'installe.

Enfin, il demande : « Pour me tirer d'embarras, pensez-vous que je puisse m'en remettre à mon meilleur ami ? » - « Oui, à condition qu'il n'ait aucune préférence pour Orléans ou pour Perpignan. » - « Mais pourquoi ? » - « Pour que ce soit votre décision et non pas ses préférences. Si c'est un véritable ami, il vous connaît et vous veut du bien. Il ne cherche donc pas à vous faire plaisir, encore moins à se faire plaisir. »

- « J'apprécie mon ami, mais penser qu'il ne cherche que mon bien, c'est peut-être vrai, mais c'est invraisemblable ! »

- « Il suffit de faire le test : s'il vous veut vraiment du bien, il a les qualités d'un chef de la tribu africaine des Yambassa » - « ...?! » - « Il doit d'abord avoir les épaules larges. Peut-il supporter vos idées les plus incongrues sans vous condamner mais en essayant de vous comprendre ? Et surtout, deuxième critère, a-t-il regardé le diable en face ? »

- « Que vient faire le diable entre Orléans et Perpignan ? » - « Le diable est un mauvais esprit qui vous enferme dans une idée fixe. Vous le repérez en vous-même à la tentation de confondre désir et réalité. Comme l'esprit, le diable distingue, non pas pour unir, mais pour isoler, en niant tout ce qui n'est pas vous. Voir le diable en face, c'est affronter et vaincre cette tentation. »

- « Et comment puis-je savoir si mon ami a vu le diable en face, comme vous dite ? » - « Regardez s'il sait distinguer entre vos envies et votre bonheur. » - « Mais ce n'est pas un ami, c'est un bon ange que vous évoquez là ! » - « Et qui vous a dit que les anges ont des ailes ? »

Etienne Perrot

Souffrance du Christ...

... et souvenirs de guerre

●●● **Véronique Lecaros**, Toulouse
Théologienne

Je me suis longtemps appliquée à méditer sur les souffrances du Christ à Pâques, mais sans résultat. Il s'agissait d'un acte de volonté, d'un effort pieux qui ne dépassait pas la réflexion semi-intellectuelle sur le sujet. Je ne comprenais pas comment sainte Thérèse d'Avila avait pu se convertir devant une statue d'un Christ à la Colonne sanguinolent, suivant le goût baroque de l'époque.

Qu'est-ce que cette souffrance du Christ ? Il a été torturé pendant quelques heures et il est mort et alors... S'il savait que ce n'était que passer, où est la souffrance ? La crucifixion est-elle seulement l'histoire d'un individu torturé à en mourir ? Dans les processions populaires en Espagne et en Amérique latine, la Vierge en larmes, parfois le cœur à l'air, accompagne le Christ en croix ou au tombeau, mais toutes ces larmes en verroterie, ce sang en peinture carmin ne m'inspiraient guère d'émois.

Mentalité française ? Peut-être ou plutôt incompréhension de la Passion. Je me reprochais de ne pas éprouver de reconnaissance pour le Christ : n'avait-il pas souffert pour nous, comme nous le répètent les prêtres chaque Vendredi saint ? Mon cœur était-il si endurci ?

2011 : ma mère décide de nous amener sur la tombe de son grand-père, mort durant la grande guerre, en 1915. Depuis

un siècle, personne n'avait jamais été se recueillir sur cette tombe. Situation curieuse d'une famille cherchant un cimetière où, à l'exception du 11 novembre, plus personne ne se rend si ce n'est les touristes scrupuleux qui suivent à la lettre les guides et bien sûr les jardiniers chargés de couper le gazon. Sur une colline immense, des petites croix blanches sont tassées les unes contre les autres, ordonnées par rang et par file. Deuxième croix, deuxième rangée, deuxième terre-plein : François Semenon, mort pour la France, 28/8/1915. Détail touchant : à côté de lui, une autre croix, même bataillon, même date ; un fin ruban d'herbe mal coupée, erreur de jardinier probablement, relie les deux croix. Deux hommes qui se connaissaient, morts le même jour, d'un éclat d'obus à 13 heures. Etrange précision. Est-il mort d'un coup ? Ou est-ce une reconstitution pour tranquilliser la famille ?

Une vie presque normale

Ma mère, en guise de prières, relit des notes, souvenirs d'enfance de ma grand-mère soigneusement transcrits, peut-être en vue de ce voyage pèlerinage, qu'elle entremêle avec les rapports officiels

Chaque mort est une terrible séparation qui fait souffrir celui qui se sait partir et laisse dans la douleur les survivants. Sur la croix, Jésus a partagé cette réalité humaine.

L'auteure revisite la Passion selon l'Évangile de Jean, à la lumière de la mort au combat de son arrière-grand-père, en 1915.

transmis par les archivistes et guides de tourisme du cimetière.

François Semenon, né le 8 décembre 1878, était fils unique, orphelin de mère à l'âge de 12 ans ; son père était hôtelier et son oncle rentier. En 1905, il épousa Marguerite, âgée alors de 20 ans, elle aussi devenue fille unique après avoir perdu son frère aîné, mort en faisant son service militaire. De leur union, naîtront une première fille, Anne, décédée à l'âge de 6 mois, et une deuxième fille, Pauline, ma grand-mère, née en 1910. François Semenon était un homme joyeux, ma grand-mère ne gardait de lui que quelques souvenirs de bonheur. Elle aimait rappeler cette soirée où il était revenu de foire avec une machine à coudre pour sa femme et une savonnette au parfum de violette pour sa fille : image qui probablement devait résumer toute sa petite enfance.

Une famille française du début du XX^e siècle, marquée par les deuils comme bien d'autres mais aussi, dans ce cas, pleine d'amour.

La bataille avait été rude à Bois-le-Prêtre, une petite colline boisée, une position stratégique que les Allemands voulaient gagner durant le printemps 1915 : attaque repoussée par les Français, à quel prix... Le régiment du grand-père, d'après les archivistes, avait la réputation d'être composé de vaillants soldats, appelés les « loups ». Au début de l'été 1915, les lignes de front se figent, les tranchées sont creusées. Bois-le-Prêtre cesse d'être un enjeu : les escarmouches, les mini offensives se succèdent, mais la ligne de démarcation s'immobilise jusqu'à la fin de la guerre. François Semenon, parti au front en 1914, jamais revenu en permission, est mort au moment où la France, le Royaume Uni et l'Allemagne s'installaient dans cette guerre que tous avaient eu la folie de croire une paren-

thèse de quelques mois. François Semenon est mort à 37 ans, à une époque où l'on mourrait en moyenne à 40 ans ; son mariage a duré 10 ans, alors qu'en moyenne un mariage au début du XX^e siècle durait 13 ans. Une vie presque normale, presque achevée avec une descendance. Pourtant...

La séparation de la mort

Un vétéran du siège de Léninegrad, un allemand qui s'était porté volontaire, me racontait, en ces termes, ses souvenirs de guerre : « Lorsque les soldats arrivaient sur le front, tout de suite nous savions s'ils allaient survivre ou pas. Ceux qui avaient peur ne tenaient pas longtemps, un mois, deux mois au plus. » Etrange réflexion sur la guerre : est-ce que même dans cet enfer-là, dans ce qui semble être un jeu de hasard, la volonté de survivre est plus forte que les bombes ? François Semenon, en cette fin d'été 1915, alors que l'espoir d'une guerre courte venait de s'évanouir, pressentait-il les années d'horreur qui s'annonçaient ? A 37 ans, ce qui en 2011 se traduirait probablement par 50 ans, s'est-il laissé aller au découragement, au désespoir ? Lui est-il arrivé de penser qu'il valait mieux mourir plutôt que d'affronter l'hiver et les mois interminables d'angoisse et de quotidien infrahumain, avec les rats, l'eau pourrie, la vermine, l'odeur de la mort... Lui qui avait promis à sa femme et à sa fille de revenir, non pas de ces promesses solennelles que font les menteurs ou les indécis, mais de ces promesses qui, sans bruit, deviennent une raison de vivre, lui qui avait déjà tenu un an - c'était beaucoup dans cette guerre où un tiers des morts se sont produites en 1914 - a-t-il pensé en cette fin d'été 1915 qu'il n'en pouvait plus et que

malgré cet amour qui le faisait vivre, il n'avait plus la force de continuer à tromper la mort ?

Si, en cette fin d'été 1915, François Semenon souffrait, ce n'était pas parce qu'il pressentait sa fin (la mort n'était-elle pas un soulagement ?) mais parce qu'il savait qu'il laisserait une veuve et une orpheline dans le désarroi.

Septembre 1915, l'adjoint au maire et les gendarmes se présentent en grande pompe chez Marguerite Semenon, pour lui annoncer que son mari vient de mourir sur le champ d'honneur pour la France. Mon arrière-grand-mère s'évanouit dans un parterre d'orties, préfiguration de ce que serait sa vie. A la petite Pauline Semenon, sa grand-mère maternelle se charge de dire : « Ton père, ton père, tu ne le reverras plus », mots dont elle se souviendra jusqu'à la fin de sa vie.

Un être de relation

Jésus s'est incarné et si cette Incarnation n'est pas une parole légère, il a vécu et souffert comme nous, les humains. En d'autres termes, l'Incarnation ne se résume pas à une naissance dans la pauvreté, le froid, une mangeoire comme berceau, la paille en guise de couverture et à une mort infâme et brutale...

Selon l'expression célèbre d'Aristote, « l'homme est un animal politique », c'est-à-dire, l'homme est un être de communauté, de relations. Seules les bêtes et les dieux ne vivent pas dans la *polis*, la cité en grec. Les oiseaux, selon le dicton, se cachent pour mourir, c'est-à-dire comme tous les animaux, ils meurent seuls ; les dieux se suffisent à eux-mêmes. Si Jésus a véritablement assumé l'Incarnation, comme nous le professons tous les dimanches,

il était aussi un être de relation. Il aimait comme nous (ou plus exactement mieux que nous) et il se sentait lié à sa famille et aux siens en général. La souffrance de Jésus sur la croix ne se limitait pas à la douleur physique des coups de fouet écharpant son dos et des trois clous s'enfonçant dans sa chair. Si l'Incarnation n'est pas seulement un prendre chair mais être homme, Jésus souffrait pour et par les siens.

Etrangement, c'est dans l'Evangile de Jean, où un Jésus souvent hiératique semble dominer la scène, se livrer sans être affecté par la douleur, que le sens de l'Incarnation se livre dans toute sa puissance.

*Descente de croix
en ivoire*



Les derniers moments de Jésus sont consacrés aux siens. Lors des discours prononcés pendant la Cène, Jésus prépare ses disciples à sa Passion, il prend soin de leur annoncer la tristesse qu'ils sont sur le point d'éprouver et la joie qui doit lui succéder. Au pied de la croix se retrouvent les siens les plus affectivement proches, sa mère, sa tante, Marie-Madeleine et le « disciple que Jésus aimait », identifié par la tradition à Jean. En bon fils, comme le note Benoît XVI dans ses réflexions sur Jésus-Christ, il prend soin concrètement de sa mère et la recommande à Jean.

Le texte est écrit a posteriori, superposant à la fois les temps de la Passion, de la Résurrection et de la communauté, de manière à ce que ressorte le sens véritable des événements. Pour ce motif-là, l'Incarnation, le Jésus homme en croix, ne se laisse entrevoir qu'en filigrane, prenant en quelque sorte le négatif des recommandations.

Jésus pâtit pour ses disciples qui ne comprendront pas cette mort. Cependant, c'est tout particulièrement sur la croix que Jean révèle cette profonde souffrance, lorsque Jésus est avec ceux qui l'aiment au point de risquer leur vie. La souffrance la plus aiguë est sans doute liée à sa mère, celle à laquelle il s'adresse, et peut-être aussi à Jean, qui devait d'une certaine façon représenter en termes affectifs un fils.

Certes, il prend soin de Marie matériellement, mais dans ce cadre-là, la survie est-elle essentielle ? La religiosité populaire a bien perçu l'importance de la mère au pied de la croix. N'importe quelle mère, à plus forte raison Marie, en voyant mourir son fils, surtout dans ces circonstances, préférerait mourir mille fois. Marie souffre de ne pas mourir à la place de Jésus, qui lui-même

souffre de lui imposer cette horrible épreuve. En d'autres termes, Jésus, vrai homme, souffre avec les siens, pour les siens et par les siens.

Sans Marie pas d'Incarnation, non pas seulement au sens où Jésus a pris chair dans le sein de Marie, mais aussi et surtout au sens où, à travers Marie, par Marie, se forment ces relations profondes qui font de Jésus un vrai homme, qui peut comprendre, parce qu'il l'a lui aussi vécue, la détresse de François Seme-non en août 1915.

L'Évangile de l'Incarnation

En ce sens, l'Évangile de Jean, qui ne rapporte pourtant pas l'enfance du Christ, est vraiment l'évangile de l'Incarnation. Toute une trame affective l'anime, qui se perçoit directement dans les larmes de Jésus devant le tombeau de Lazare ou dans le leitmotiv de la référence au « disciple que Jésus aimait ». Marie est présente au moment de la naissance de Jésus à sa mission ; d'une certaine façon, c'est ainsi elle qui le met au monde. Elle est encore là, au pied de la croix, donnant à l'Incarnation de Jésus sa véritable dimension.

Cette perspective affective pourrait se traduire en termes exégétiques et répondre à des questions encore en dispute. Même si plusieurs mains ont collaboré à l'Évangile de Jean, il est hors de doute qu'un des très proches de Jésus, qui l'a accompagné dans la souffrance, a composé la trame. Comment sinon expliquer cette intime compréhension de l'Incarnation ?

V. L.

Avant ou devant moi ?

Le Concile

••• **Reto Dörig**, Fribourg

*Licencié en sciences des religions,
agent pastoral en animation jeunesse¹*

Je n'ai vécu ni le Concile ni l'élan enthousiaste et transformateur de la génération d'après. Je n'ai connu l'Eglise préconciliaire qu'à partir des récits de ma grand-mère, des livres et des documentaires. Ma mémoire de cet événement « rafraîchissant » est donc surtout marquée par sa relecture et sa construction sélective durant les vingt dernières années.

J'ai pris conscience de l'impact du Concile pour l'Eglise catholique la première fois en 1997, par la lecture d'un livre sur le pape Jean XXIII.² J'étais impressionné par son courage, sa confiance et sa foi. Il a souffert de l'état du monde, de l'Eglise et de sa propre impuissance en tant que chrétien. Plutôt que de se résigner et de devenir fataliste, il a trouvé refuge dans la soumission à Dieu.

Il était conscient de la fragilité de toute existence, mais il partageait aussi l'espérance de son dépassement par l'amour, un amour, source de confiance, de compassion, de pardon et de solidarité envers chaque être humain. Il

défendait sa vision optimiste contre tous ceux - à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Eglise - qui ne voyaient qu'un monde imprégné de décadence et d'hérésie. Dans une situation d'angoisse et de faiblesse, il a donné l'exemple d'une incroyable force en ouvrant l'Eglise au monde.

Une Eglise humanisante

Depuis que j'ai 18 ans, je m'engage dans différents milieux pastoraux, d'abord comme bénévole et, depuis dix ans, dans le cadre de l'aumônerie des collèves à Fribourg. La constitution pastorale *Gaudium et spes* présente une Eglise ouverte aux contextes de vie d'aujourd'hui et solidaire avec toute l'humanité (GS 1). J'ai senti cet esprit humanisant assez présent durant mon enfance et mon adolescence.

Les responsables d'alors de la pastorale des jeunes avaient su créer un espace où nous avons l'impression d'être pris au sérieux dans nos situations de vie et dans nos questions existentielles et spirituelles. Ils ont respecté et su supporter nos besoins d'autonomie et notre esprit critique envers l'Eglise. Ils nous ont donné le sentiment d'être à la

Qu'est-ce que le Concile Vatican II, qui a tant marqué une génération de catholiques, signifie pour les jeunes d'aujourd'hui ? Ont-ils seulement conscience des changements opérés ? Se sentent-ils concernés ? La réponse encourageante d'un jeune théologien et agent pastoral, engagé en sus auprès des écoliers, qui appelle l'Eglise à se renouveler et à mieux communiquer, pour répondre de manière adéquate aux besoins des jeunes.

1 • www.formulejeunes.ch et www.fri-soul.ch.
2 • **Bühmann Walbert**, *Johannes XXIII. Der schmerzliche Weg eines Papstes*, Mainz, Topos 1996.

**Ouvrons
les fenêtres et
laissons entrer de
l'air frais**

Jean XXIII,
à l'ouverture du
Concile

même hauteur qu'eux. Cette attitude d'écoute et cette manière de communiquer et d'encourager ont fortement influencé mon image du Christ et de l'Eglise.

Durant mes études de théologie à l'Université de Fribourg et au Centre Sèvres à Paris, j'ai pu découvrir à quel point le Concile Vatican II n'est principalement pas un événement historique mais un changement de paradigme qui a bouleversé l'Eglise catholique.

Le pape Jean XXIII visait un *aggiornamento*, une actualisation de l'identité de l'Eglise et surtout de son rapport au monde. L'Eglise devait être comprise comme *sacramentum mundi* (*Lumen gentium* 1), le signe et l'outil de Salut pour le monde, et tous les baptisés étaient appelés à en témoigner. Pour cela, il fallait valoriser le statut des fidèles et trouver de nouveaux chemins pour communiquer l'Evangile d'une manière compréhensible et crédible, afin que le message chrétien atteigne tout être humain dans son contexte social et culturel.

Les chrétiens ne devaient plus se contenter d'assister aux rites et de réciter des prières et des dogmes ; ils étaient appelés et encouragés à orienter leur vie vers l'amour de Dieu et du prochain. La découverte de la théologie de la libération m'a amené à mieux réaliser le principe que toute foi est inséparablement ancrée dans le vécu. Les textes du Concile le formulaient de la manière suivante : « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur » (GS 1).

J'ai aussi été fortement attiré par le message du Christ grâce à des témoignages de chrétiens, et même de non-chrétiens, en vue d'un monde de plus en plus humain. Les rencontres avec des protestants, des musulmans, des juifs, des bouddhistes ou même avec des athées m'ont amené à étudier les différentes positions théologiques (et pastorales) de l'Eglise envers les autres croyants ou non-croyants.

Une Eglise intégrative

La déclaration *Nostra Aetate* reconnaît et valorise les autres religions en disant qu'elles « reflètent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes » (NA 2). La déclaration *Dignitatis humanae* s'exprime plus clairement en faveur de la liberté religieuse, qui « consiste en ce que tous les hommes doivent être exempts de toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres » (DH 2). Et conscient des personnes ignorantes ou agnostiques, la constitution dogmatique *Lumen gentium* formule son regard ouvert ainsi : « Et même des autres, qui cherchent encore dans les ombres et sous des images un Dieu qu'ils ignorent, de ceux-là mêmes Dieu n'est pas loin, puisque c'est Lui qui donne à tous vie, souffle et toutes choses, et puisqu'Il veut, comme Sauveur, amener tous les hommes au Salut » (LG 16).

Ces idées ont considérablement changé le rapport aux croyants non-chrétiens. Pour l'engagement pastoral dans une

société moderne et multi-religieuse d'aujourd'hui, le Concile a préparé des outils pour rencontrer l'autre en toute honnêteté et avec un respect inouï de la diversité et de l'individu. L'Eglise a montré une vision intégrative jamais vue auparavant.

L'esprit pastoral

Si j'ai mentionné les principes ci-dessus, c'est parce que dans mon engagement d'aumônier auprès des jeunes, comme des moins jeunes, et dans le dialogue interreligieux, je suis confronté à la fois aux défis de l'indifférence et du pluralisme religieux et à une forte quête spirituelle, même si souvent assez individualiste.

En tant qu'agent pastoral je suis, entre autres, responsable de la gestion et de l'animation d'une exposition sur les grandes religions.³ Elle est présentée aux cycles d'orientation du canton de Fribourg, où elle tente de sensibiliser, d'une part, à la diversité religieuse de notre société actuelle et, d'autre part, aux familiarités entre les différentes traditions et cultures. Cette exposition fait découvrir aux jeunes les riches sources de spiritualité et de sagesse qui aident à inspirer et à faire grandir l'humanité. Par les témoignages concrets de personnes de différentes croyances, les élèves sont invités à élargir leurs horizons de compréhension et à développer une attitude de respect et de solidarité au-delà des différences culturelles et religieuses.

Mon expérience auprès des jeunes montre que, malgré une large indifférence publique envers les spiritualités traditionnelles, ces animations arrivent

à capter l'attention et la curiosité des élèves pour les aspects nourrissants et libérateurs de la foi. L'Eglise s'y engage donc pleinement, dans l'esprit innovateur et reconnaissant du Concile.

Les jeunes d'aujourd'hui sont en effet assez ouverts et accueillants envers une attitude spirituelle. Mais ce n'est plus du tout le cas lorsqu'il s'agit de la transmission de la foi chrétienne ou de la signification de l'héritage chrétien pour la gestion d'une vie contemporaine. Le décalage entre la vision médiatisée de l'Eglise - et ses principes - et les préoccupations des jeunes semble être insurmontable. Les adolescents expriment donc rarement un besoin d'approfondissement de foi et attendent peu de l'Eglise, qu'ils jugent souvent peu crédible et peu compétente en ce qui concerne la recherche d'orientation et de sens de la vie. Cette impression conduit trop souvent à la résignation des personnes engagées en pastorale. Si je partage certaines de ces constatations, je crois, par contre, que le vrai problème se situe au niveau de la communication. Les jeunes sont ouverts à une aumônerie qui les écoute, se sou-

Des jeunes à la recherche de sens



3 • www.expodesreligions.wordpress.com.

cie d'eux et les accompagne, mais ils se méfient de toute récupération au nom d'une institution. La question de l'identité collective se pose pour l'Eglise mais guère pour les jeunes, qui réclament surtout de l'autonomie, du pragmatisme et une identité ouverte, des valeurs proclamées par notre culture moderne.

Quel serait donc le visage d'une pastorale (des jeunes) qui se laisserait inspirer par la fraîcheur, le courage, la créativité des adolescents ? Qui ne resterait pas indifférente à leurs soucis, à leurs frustrations et questions existentielles ?

CEDOFOR

18, rue Jacques-Dalphin
1227 Carouge/GE
☎ 022 827 46 78

Le **CE**ntre de **DO**ocumentation et de **FOR**mation religieuses comprend :

- Une **bibliothèque** ouverte au public, avec un service de prêt de livres
 - Un service de **documentation**
 - Un **espace de travail** pour la consultation d'ouvrages, de revues et de dossiers de presse.

BIBLE - BIOÉTHIQUE - BIOGRAPHIE - DIALOGUE
INTERRELIGIEUX - DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE
DROITS HUMAINS - ÉTHIQUE - FAMILLE
ŒCUMÉNISME - ORDRES RELIGIEUX - ETC.

Horaires d'ouverture :

le lundi, de 14h à 17h,
du mardi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et le vendredi de 9h à 12h.
Fermeture annuelle : 01.07 - 15.08.

*Pour en savoir plus ou vous
abonner à ses services :*

www.cedofor.ch

Qui arriverait à respecter leur autonomie, tout en gardant un esprit de compassion et en les soutenant dans leurs expériences de fragilité ? Qui développerait des images d'espérance et leur ouvrirait des ressources qui aideraient chacun à se tenir debout, au milieu des incertitudes et menaces causées par une vision individualiste et néolibérale de nos sociétés modernes ?

Le Concile devant nous ?

Les défis pour une Eglise d'aujourd'hui sont multiples : « l'oubli de Dieu » ou plutôt un manque d'expérience et de langage concernant la dimension spirituelle de la vie, méfiance envers les traditions et les institutions religieuses, absence d'engagement dans l'Eglise, attitudes d'égoïsme et de fatalisme dans le monde. Mais je suis convaincu que ces questions ne sont ni plus inquiétantes ni plus désespérantes qu'il y a 50 ans, quand le pape Jean XXIII a eu le courage « d'ouvrir les fenêtres de l'Eglise et de laisser entrer de l'air frais ». Il m'a appris que nous ne construisons l'avenir de l'humanité ni par la peur ni par la force, mais par la confiance et la compassion.

Un nouveau Concile - comme souffle de démocratie dans l'Eglise - ne serait-il donc pas la meilleure manière de prendre au sérieux le message rafraîchissant et confiant de Vatican II : *l'aggiornamento* de l'Évangile ?

R. D.

Unité et division de l'Islam

●●● **Marcel A. Boisard**, Genève

Ancien sous-secrétaire général de l'ONU
auteur de nombreuses publications sur l'Islam

Les statistiques démographiques disponibles concernant les courants musulmans diffèrent. Une répartition crédible des effectifs pourrait être : sunnites 950 millions, chiites 250 millions, kharidjites 15 millions. Ces chiffres donnent une bonne image des forces en présence.

Le Prophète Mohammed meurt en 632 de notre ère. Pendant le quart de siècle qui suivit, la conquête arabe fut fulgurante. La mission apostolique s'était éteinte mais la responsabilité de la charge publique se posait. La question de la « succession » (*khalifa*), qui allait marquer l'ensemble de l'histoire islamique, provoqua la scission de la communauté.

Le premier khalife Abu Baker, beau-père de Mohammed, scella l'unité des tribus arabes. Le deuxième, Omar, grand capitaine de l'expansion arabe, organisa l'administration dans les territoires conquis. Le troisième, Osman, issu d'une famille aristocratique mecquoise qui s'était initialement opposée à Mohammed, fut élu. Il sut imposer une version unique du Coran. Il fut assassiné par des soldats mutinés rentrant d'Egypte. Ali, cousin et gendre du Prophète, fut proclamé quatrième khalife, mais le neveu d'Osman, gouverneur de Damas, s'y opposa. Ce fut la guerre civile.

D'abord favorable à Ali, la fortune des armes tourna. Lors de la médiation, une faction de combattants fit séces-

sion, refusant la négociation, la décision devant être divine car seule apte à distinguer le bien du mal. Ce sont les *kharidjites* (« ceux qui sont sortis »). Lors de l'ultime bataille de cette guerre de succession, Ali fut battu aux portes de Damas. Il sera assassiné en 661 : ce sera le début de la martyrologie chiite.

Des destins divers

La communauté musulmane était alors divisée entre la Syrie, où s'établit le khalifat omeyyade, et l'Irak où résidaient Ali et son « parti » (*shi'a*, qui donna chiite). Le sunnisme avait vaincu. Il représentait le pragmatisme face à l'idéalisme, la victoire de Damas sur Médine, le pouvoir des réalistes sur les légitimistes et le passage de la société bédouine à la dynastie royale. Le khalifat omeyyade dura un siècle, puis fut remplacé par la dynastie abbasside, qui disparut au milieu du XIII^e siècle, lors du sac de Bagdad par les Mongols. Le khalife fut installé au Caire, où il demeura jusqu'en 1515, lorsque les Ottomans le transférèrent à Istanbul. Atatürk le supprima en 1924.

Les autres communautés nées de la guerre de succession ont connu des destins historiques divers. Certaines ont établi des dynasties brillantes, aujourd'hui disparues, d'autres sont

Les violences dans le monde arabe et les tensions au Moyen-Orient plus largement ont provoqué de nombreuses références aux diverses composantes de la communauté musulmane. Le rôle qu'a pu jouer chacun des trois groupes principaux, distincts et souvent hostiles, au cours de quinze siècles d'histoire, a beaucoup varié. Comprendre leurs divergences politiques et dogmatiques passées n'est certes pas facile, mais utile pour interpréter l'histoire contemporaine.

demeurées très minoritaires, mais se sont maintenues malgré des séparations successives en leur sein.

Les *kharidjites* sont connus dans l'histoire pour leur intransigeance contre la mécréance. Ils préconisent l'installation d'une société égalitaire et fraternelle. Leur chef ne doit pas être issu d'une famille particulière, mais s'affirmer comme le meilleur des croyants et peut être renversé par la force s'il commet l'injustice.

Les *kharidjites* eurent du succès auprès des néo-convertis. Ils établirent des petits royaumes tribaux en Perse et en Afrique du Nord. Battus par les *abbasides*, ils s'installèrent dans des lieux difficiles d'accès où leurs communautés restent encore vivantes : des îles (Djerba et Zanzibar), des montagnes (Oman, dont c'est la religion officielle) ou des régions peu hospitalières à la limite des déserts (le Mزاب aux confins du Sahara algérien, autour de Gardaya leur ville sainte, et le Djebel Nefousa, en Libye, dont on a récemment parlé lors de la conquête de Tripoli). Représentant moins de 2 % de l'Islam, ils ont adopté une forme réformée (*ibadisme*), moins intolérante que leurs positions originelles.

Très largement majoritaires (environ 80 %), les *sunnites*, pouvant être traduit par « ceux qui suivent la tradition », cessèrent toute véritable spéculation intellectuelle au XII^e siècle, se limitant depuis lors à la glose des maîtres et préservant ainsi leur unité. Ils se répartissent encore à l'heure actuelle en quatre écoles d'interprétation juridique. Ils se considèrent comme les dépositaires et exécuteurs de l'orthodoxie.

Quant aux *chiïtes*, leur destin fut très complexe. Ils n'ont cessé de s'affirmer comme une force de contestation. Leur principal point d'ancrage a toujours été la Perse. Il s'est cependant étendu en

Afrique du Nord. C'est d'ailleurs en Tunisie que naquit la dynastie chiïte la plus importante de l'histoire : les *Fatimides*. Ils envahirent la vallée du Nil et y fondèrent, en 969, la ville du Caire. Ils établirent un *khalifat* se prétendant exclusif - en opposition avec les *Omeïyades sunnites* de Bagdad - qui dura trois siècles. En support de leur prosélytisme, ils créèrent l'Université d'Al-Azhar, l'une des plus anciennes au monde. Par ironie de l'histoire, elle est maintenant considérée comme le premier interprète de la doctrine sunnite ! Les *Fatimides* furent vaincus, durant le dernier quart du XII^e siècle, par Saladin, héros de la lutte contre les *Croisés*. L'Égypte redevint sunnite.

Le chiïsme prit sa revanche au début du XVI^e siècle, lorsqu'il fut imposé en qualité de religion d'Etat en Iran. Ce fut une manifestation de la « persanité » face à l'« arabité ». La décision eut des conséquences géopolitiques, séparant le monde arabe de l'Islam asiatique.

Scissions des chiïtes

Ce qui unit les chiïtes est leur revendication « légitimiste », à savoir que la conduite de la communauté appartient à la famille du Prophète, à travers Ali et ses descendants. Le Coran est leur écriture sainte. L'inspiration divine qui avait habité le Prophète fut transmise à Ali et à ses descendants (*imams*). Certes, ils ne continuent pas la révélation prophétique, close à jamais, mais, jouissant de l'infaillibilité, ils peuvent donner l'interprétation juste de l'Écriture sainte. Le chiïsme a incorporé des éléments de l'ancienne culture perse, du manichéisme, de la philosophie hellénistique et même du christianisme. Il est empreint d'une forte dose de messianisme.

A l'heure actuelle, les chiites *duodécimien*s constituent l'immense majorité. Ils sont ainsi nommés car ils reconnaissent une chaîne ininterrompue de douze imams. Le dernier a disparu mystérieusement en 887. Selon la doctrine, il n'est pas mort mais se cache et se révélera au Dernier jour, pour imposer la justice. Pendant son « occultation », un groupe de juristes hautement compétents se font les interprètes de sa sagesse et de ses connaissances. Ils se sont constitués de façon hiérarchique, allant des mollahs, au bas de l'échelle, jusqu'aux ayatollahs, qui forment une association de docteurs en théologie dont les membres se cooptent. Traditionnellement, les chiites, contrairement aux sunnites, pensent que la religion ne doit pas interférer en politique. Ce dogme a été confirmé en 1906, lors de l'instauration de la monarchie constitutionnelle en Iran. La plus haute autorité (*marja*) actuelle du chiisme duodécimien, le Grand ayatollah Ali al-Sistani, vivant près du mausolée d'Ali, à Nadjaf en Irak, suit strictement cette règle. En revanche, l'ayatollah Khomeini a élaboré, entre 1960 et 1970, la théorie du « gouvernement par le théologien érudit », qui institue la tutelle de la religion sur la masse des croyants. C'est devenu la pierre angulaire de la République islamique d'Iran.

La première scission formelle du chiisme eut lieu en 713 déjà, lors de la succession du quatrième imam, disputée entre deux frères. Zayd, se réclamant d'une certaine forme de rationalisme, fut écarté. Lui et ses compagnons s'établirent dans les montagnes du Yémen. Leur royaume (*Imamat*) s'est maintenu jusqu'en 1962, lorsqu'une révolution nationaliste arabe instaura la république. Cette branche n'existe plus qu'au Yémen et aux confins méridionaux de l'Arabie Saoudite.

Sur le plan doctrinal, les *zayidis* sont proches des sunnites. Le chef de leur communauté doit cependant être un descendant du Prophète. Depuis l'intégration du Sud Yémen au Nord, ils ne sont vraisemblablement plus majoritaires. Certaines tribus, appelées *houtis* du nom de leur clan, mènent une révolte pour affirmer leur identité chiite dans ce qui est considéré parfois comme un conflit par procuration entre l'Arabie Saoudite et l'Iran.

Une seconde scission, plus significative, eut lieu lors de la succession du sixième imam. Au mépris de la règle de primogéniture, le fils aîné Ismaïl fut écarté. Certains fidèles prirent son parti. L'*ismaélisme* était né, qui insère dans un cadre islamique des éléments supplémentaires de philosophie et de mysticisme et surtout une interprétation ésotérique de la parole divine. Les ismaéliens surent rassembler des cou-

Bazar chiite en Iran



ches très diverses de la population, des analphabètes aux intellectuels raffinés, dont Avicenne. Ils fondèrent des dynasties puissantes et brillantes comme les Fatimides (voir ci-dessus) qui régnèrent au Caire (X-XII^e) et les Almohades qui dominèrent le Maroc et l'Espagne (XII-XIII^e). Ils survivent actuellement à travers des minorités dispersées, dans le sous-continent indien, en Syrie, en Iran, au Tadjikistan, en Afghanistan et en Afrique orientale. Ils montrent une allégeance totale à l'endroit de leur imam, l'Agha Khan.

Utopies et violences

Au cours de son histoire agitée, l'ismaélisme se divisa à son tour en plusieurs rameaux. A la pointe de la revendication sociale, il généra des groupes violents, aujourd'hui disparus. Les *qarmates* dominèrent une bonne partie de l'Arabie pendant le X^e siècle, depuis leur base de Bahreïn. Imbibés de concepts manichéens, ils luttaient pour l'établissement d'une république basée sur la raison et l'égalité des citoyens. Ils furent écrasés par les Abbasides. Leurs idées utopiques auraient inspiré les cathares albigeois et, certains le pensent, les concepteurs de la franc-maçonnerie.

La fin du XI^e siècle connut une nouvelle sécession : les *nizaris*. Ils sont passés dans l'histoire sous le nom d'« assassins ». Leurs *fedayyines* furent les premiers auteurs d'attentats suicides, à la fois contre les Croisés et les autorités musulmanes qui leur étaient hostiles. L'étymologie de leur nom *hashachines* viendrait de ce qu'ils consommaient du haschich pour s'enivrer avant leur sacrifice. Ils furent exterminés dans le dernier quart du XIII^e siècle par les Mongols.

Les *nousayrites*, qui préfèrent se faire appeler *alaouites* en Syrie, font remonter

leur origine au onzième imam ismaélien, à la fin du IX^e siècle. Leur doctrine très secrète est peu connue. Elle semble être le syncrétisme d'un Islam profondément modifié par la glorification, voire la « divinisation » d'Ali, avec d'importants apports de croyances anciennes et du christianisme. Ils furent longtemps considérés comme hérétiques, jusque dans les années 1930, lorsque le Grand moufti de Jérusalem Al-Husseini les réhabilita comme musulmans, pour la grandeur du nationalisme arabe.

Longtemps persécutée, leur communauté, très solidaire, est regroupée sur les contreforts du Mont Liban, autour de Lattaquié. Puissance mandataire, la France constitua un « Etat alaouite », qui fut absorbé en 1946 lors de l'indépendance syrienne. Représentant à peine plus d'un dixième de la population, ils tiennent les rênes politiques, militaires et économiques du pays.

Les *alévites* de Turquie et du Kurdistan sont issus pour leur part de la dissidence nousayrite. Ils vouent la même ferveur à l'égard d'Ali, mais leur foi est influencée aussi par d'anciennes croyances anatoliennes et certains dogmes du christianisme orthodoxe d'Orient. Ils ont été persécutés par les Ottomans et ont subi des massacres (moins importants que les Arméniens) lorsqu'ils prirent parti pour la Perse contre la Turquie pendant la Première Guerre mondiale. La République laïque d'Atatürk mit fin à leur discrimination systématique, même s'ils furent parfois victimes de violence de la part de la populace. Ils prétendent représenter un tiers de la population turque. L'affirmation « musulmane » du gouvernement actuel les inquiète.

Le seizième de la lignée spécifique et ininterrompue des imams ismaéliens, Al-Hakim bi-Amr-illah, fut un khalife fantasque et excentrique. Vouant pour un temps

une haine virulente contre les chrétiens, il fit détruire en 1009 le Saint-Sépulcre de Jérusalem. L'événement donna à l'Europe, près d'un siècle plus tard, prétexte à lancer la Croisade. Al-Hakim a été accusé par les sunnites de s'être auto-divinisé. Il disparut ou fut assassiné. Ses adeptes fuirent à travers le Sinaï, pour s'établir dans les montagnes libanaises, sous la conduite d'Al-Darazi, qui leur donna leur nom : *druzes*. Religion initiatique, son dogme, consigné dans les livres secrets de la Sagesse, accessible seulement au plus haut niveau de la hiérarchie, est mal connu. Les druzes semblent croire à la transmigration des âmes. Ils sont présents en Israël, en Syrie et surtout au Liban. Ils ne sont plus reconnus et ne se considèrent pas comme musulmans.

Les chiites aujourd'hui

La division entre sunnites et chiites a été l'une des trames principales de quinze siècles d'histoire. Les scissions furent motivées par des considérations politiques et successorales. Les divergences dogmatiques furent souvent une tentative ultérieure de justification et un prétexte de haine. L'antagonisme ne semble pas s'être dissipé, au contraire. Les crises qui secouent le Moyen-Orient ces dernières années exacerbent les passions. Les chiites sont minoritaires et se plaignent de discrimination en Arabie Saoudite, dans les Emirats Arabes Unis, au Koweït et, d'une façon différente, au Pakistan où ils subissent plus que tous les autres les attentats terroristes. Ils constituent la principale communauté

au Liban où, après avoir été constamment marginalisés, ils font maintenant entendre leur voix grâce à leur puissante milice armée du parti Hezbollah. Ils vivent sous la menace du feu israélien. A Bahreïn, ils sont très nettement majoritaires (près de 70 %) mais soumis à la domination d'une monarchie sunnite autoritaire. Leur foyer principal demeure l'Iran (94 % de la population) qui est quotidiennement menacé des foudres israélo-américaines. En Irak, l'intervention étrangère leur a donné le pouvoir, après des décennies d'une dictature de la minorité (33 %) arabe sunnite. Les attentats encore dirigés contre eux sont fréquents et sanglants. Au contraire, en Syrie, une minorité chiite (12 %) domine d'une main de fer une constellation de communautés ethniques et religieuses, dont les sunnites sont nettement majoritaires. Les massacres sont effroyables et ne devraient sans doute pas être attribués aux seules forces gouvernementales. Un changement de régime, sans transition ordonnée, pourrait les condamner. Le conflit semble même s'être déplacé en Europe, comme l'a montré, le 12 mars dernier, l'attentat contre leur mosquée à Bruxelles. Leur conviction de légitimité religieuse, leur tradition historique de soumission, leur peur d'être éliminés et la solidarité qui en découle ont secrété au cours des âges une martyrologie constamment entretenue et un sentiment irrationnel de victimisation. Leur vision apocalyptique de l'avenir¹ pourrait avoir des conséquences dramatiques dans la région si la communauté internationale ne tente pas de calmer le jeu.

M.A. B.

1 • Voir **M.A. Boisard**, « Le retour de Soufyani, ou la fin du monde vue par les chiites », in *Le Temps*, 12.03.2012.

Droit sans frontières

Les multinationales suisses visées

●●● **Michel Egger,**

Responsable de politique de développement à Alliance Sud

Des filiales à l'étranger de multinationales suisses portent régulièrement atteinte aux droits humains et à l'environnement. Le droit existant ne permet pas d'obliger les mères de Suisse à prévenir ces abus et à en répondre. Soutenue par quelque cinquante ONG, syndicats et groupements d'Eglise, la campagne « Droit sans frontières », lancée en novembre 2011, veut changer la donne.¹

La problématique *économie et droits humains* a fortement gagné en importance ces dernières années. En mai 2011, l'OCDE a révisé ses *Principes directeurs pour les entreprises multinationales*. Elle les a notamment complétés par un chapitre spécifique sur les droits humains et a étendu le devoir de veiller à leur respect (*due diligence*) à toute la chaîne de sous-traitance.

Un mois plus tard, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a adopté les *Principes directeurs* élaborés par le professeur John Ruggie - ex-Représentant spécial des Nations Unies pour les questions *droits humains et entreprises* -, afin de concrétiser son cadre de référence en trois points : l'obligation de l'Etat de protéger les droits humains (aussi contre les violations commises par des entreprises), la responsabilité des firmes de respecter ces droits partout dans le monde, l'accès des victimes à la justice pour obtenir la réparation des dommages subis.

Les gouvernements ont maintenant la tâche de concrétiser ce concept. L'Union européenne (UE) a pris les devants. Dans une communication en octobre 2011, elle a demandé à ses Etats membres de développer une politique nationale d'application du cadre Ruggie et s'est engagée à publier un rapport sur ses priorités d'ici fin 2012.

Responsabilités suisses

En Suisse, cette mise en œuvre se heurte à l'inconsistance et au manque de cohérence de la politique fédérale. Le gouvernement opère en ordre dispersé : si la Division politique IV (Sécurité humaine) des Affaires étrangères promeut les droits humains, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) défend bec et ongles les intérêts de l'économie suisse.

La Suisse est pourtant particulièrement concernée par la problématique *économie et droits humains*. Par habitant, elle est le numéro deux mondial en investissements directs à l'étranger et elle abrite le plus grand nombre de multinationales. Non seulement des groupes ayant pignon sur rue comme Nestlé ou Novartis, mais aussi d'autres moins connus, attirés par ses avantages légaux et fiscaux. Pas loin de 300 « sociétés immigrantes » ont déplacé leur siège vers la Suisse depuis 2003. Des firmes actives en particulier dans des domaines à hauts risques social et écologique, comme l'extraction minière et le négoce de matières premières.²

1 • Michel Egger en est le coordinateur romand. Pétition et informations : www.droit-sansfrontiere.ch.

2 • Voir **Jean-Claude Huot**, « L'Afrique dans nos portables », in *choisir* n° 616, avril 2011, pp. 26-27, et « Manipulations financières », in *choisir* n° 617, mai 2011, p. 6.

Cette forte présence des multinationales constitue pour notre pays un risque et une responsabilité.

Un *risque*, car leurs abus à l'étranger peuvent entacher son image et l'exposer à des pressions internationales. Des multinationales ayant leur siège en Suisse sont régulièrement épinglées pour des violations des droits humains et des atteintes à l'environnement dans des pays en développement. Par exemple, Glencore est accusée de polluer gravement les cours d'eau en République démocratique du Congo, Triumph d'avoir bafoué les droits syndicaux aux Philippines et en Thaïlande, Syngenta de mettre en péril les populations du Sud avec des pesticides interdits en Europe.

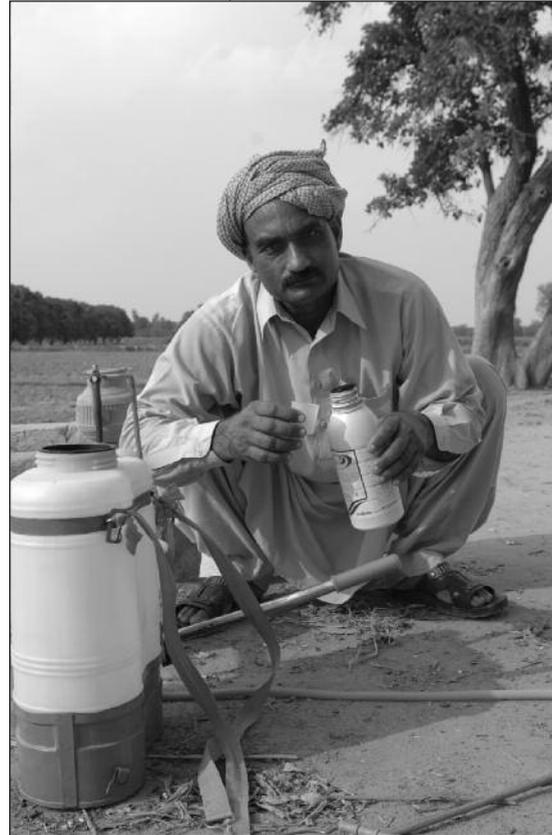
Une *responsabilité*, car la promotion des droits humains constitue l'un des piliers de la politique étrangère suisse. La Confédération a ainsi fortement soutenu les travaux de John Ruggie. Elle s'est engagée dans plusieurs initiatives pour la promotion de la Responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE), notamment au sein du Pacte mondial de l'ONU et dans le secteur des matières premières.

Or cet engagement international de la Suisse ne se reflète guère dans sa politique économique. A l'inverse de l'UE et d'autres Etats comme le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, l'Allemagne ou le Canada, la Suisse ne dispose pas d'une stratégie globale en matière d'économie et de droits humains. Le seul document officiel est un concept très général du Seco sur la RSE. Son approche consacre l'autorégulation volontaire des firmes et le rôle subsidiaire de l'Etat.

Qu'elles soient soutenues par des organisations internationales ou le fait d'entreprises individuelles, les initiatives de RSE constituent des premiers pas dans la bonne direction. Mais les chartes éthi-

ques et les codes de conduite ne suffisent pas, car leur mise en œuvre ne dépend que du bon vouloir des firmes. Ils ne peuvent rien contre les « entreprises voyous » qui tirent un avantage comparatif déloyal de leur irresponsabilité. Ils n'ont pas réussi jusqu'ici à protéger les populations et l'environnement contre les abus du secteur privé. Ils ne permettent pas non plus aux personnes lésées d'obtenir réparation. C'est d'autant plus vrai que nombre d'Etats du Sud (dépendant des investissements étrangers) ne sont pas en mesure de garantir la protection des populations et de l'environnement face aux activités des multinationales.

Pakistan, utilisation du Paraquat fabriqué par Syngenta



Besoin de contraintes

L'autorégulation ne suffit donc pas. L'alliance *Droit sans frontières* vise à compléter la RSE par la création d'un cadre juridique contraignant. Sur la base d'une étude réalisée par l'avocat genevois François Membrez, qui a identifié les lacunes du droit suisse et élaboré des propositions pour les combler, elle demande au Conseil fédéral et au Parlement d'introduire de nouvelles dispositions légales.

Il s'agit, d'une part, d'obliger les multinationales suisses à prendre des mesures visant à éviter des violations des droits humains et des dégradations de l'environnement dans leurs activités à l'étranger, via leurs filiales et sous-traitants. Aujourd'hui, une maison-mère établie en Suisse n'a pas à répondre des violations commises par une de ses filiales, même si elle la contrôle économiquement à 100 % ! Les deux entités sont considérées comme juridiquement indépendantes.

D'autre part, il s'agit de permettre aux personnes subissant des dommages liés aux activités à l'étranger des multinationales suisses de porter plainte contre la maison-mère en Suisse. Vu leurs faibles ressources et la complexité des procédures, les victimes doivent pouvoir agir collectivement et être représentées par des associations d'envergure nationale.

Là aussi, ce n'est pas possible aujourd'hui. Non seulement le Conseil fédéral a jusqu'ici dit non à l'introduction d'une demande collective dans le droit suisse, mais les victimes peuvent porter plainte uniquement contre la filiale locale et devant les tribunaux des pays où les abus ont eu lieu. Or, dans les pays à faible gouvernance, sous régimes autoritaires ou en guerre, l'accès à une justice indépendante est tout sauf garanti.

Les structures judiciaires sont souvent opaques, corrompues et insuffisamment dotées pour effectuer leurs tâches de manière impartiale.

Opération *win-win*

L'introduction par la Suisse de règles contraignantes pour les multinationales profiterait à tout le monde. A la Suisse d'abord, qui gagnerait en crédibilité et en cohérence au plan international et se protégerait contre des atteintes à sa réputation. Aux entreprises ensuite, qui bénéficieraient d'une forme d'égalité de droit à travers des normes valables pour tous et préserveraient la valeur patrimoniale de leur image. Aux populations locales enfin, dans les pays où l'Etat n'est pas en mesure de protéger leurs droits élémentaires.

Des règles contraignantes pour les multinationales sont finalement une question de volonté politique. Défense ou non de la libre entreprise, peur d'une perte de compétitivité ou non, quand la Suisse veut, elle peut. Echaudé par les remous autour de l'installation à Bâle de la société de mercenariat Aegis Defence Services, le Conseil fédéral n'a-t-il pas, en quelques mois, concocté un projet de loi visant à interdire la participation d'entreprises de sécurité privée à des conflits armés à l'étranger ? Pourquoi ce qui est possible dans ce domaine ne le serait-il pas pour protéger les droits humains et l'environnement quand ils sont menacés par les activités d'entreprises suisses dans des pays en développement ?

M. E.

Contaminée par la gestion

La politique

●●● **Vincent de Gaulejac**, *Le Vésinet (F)*

*Directeur du Laboratoire de changement social de Paris,
membre fondateur de l'Institut international
de sociologie clinique Vincent-Paris*

L'idéologie gestionnaire conduit à inverser les valeurs entre la politique et l'économie. La politique, loin de susciter l'amour et la considération, est devenue le lieu du calcul. Payer des impôts est vécu comme une charge et même une tare, échapper à la fiscalité un signe d'intelligence et de savoir-faire.

Cette inversion des rapports entre l'économique et le politique est la cause profonde du discrédit qui frappe cette dernière. A l'image de l'entrepreneur qui s'engageait pour défendre le bien public, se substitue le modèle du stratège qui sait valoriser ses intérêts privés. La politique est perçue comme se mettant au service des intérêts des spéculateurs. La chose publique est dévalorisée. Plus grave, l'économie, qui est un des moteurs essentiels du développement social, contribue à le détruire. Lorsque les politiques affirment d'un côté que la consommation est le moteur de la croissance qui conditionne l'emploi, et de l'autre qu'il faut refuser la société de marché, ils sont en plein paradoxe. Est-ce à la société de s'adapter aux besoins du développement économique ou à l'économie de se mettre au service du bien-être collectif ? La politique est-elle condamnée à gérer

les effets du développement économique ou doit-elle organiser l'économie pour la mettre au service d'un projet de civilisation respectueux de l'environnement, des droits de l'homme, d'une répartition harmonieuse des richesses produites, de l'éducation des enfants et de la transmission de la culture ? Un projet pour l'humanité plutôt que pour un taux de croissance.

A partir du moment où les hommes politiques choisissent de gérer plutôt que de gouverner, défendant les valeurs de l'entreprise plutôt que celles de l'Etat, appelant à la mobilisation des individus plutôt qu'à la défense des services publics, ils se mettent dans un piège. Ils produisent sans s'en rendre compte la décrédibilisation de leur propre fonction ! Les électeurs en viennent à leur appliquer les critères d'évaluation qui ont cours dans le monde du travail. S'ils échouent, c'est qu'ils ne sont pas suffisamment réactifs et efficaces. Comme des actionnaires mécontents de leur PDG qui n'offre pas une rentabilité suffisante, le *citoyen-gestionnaire* exige une rentabilité à son bulletin de vote. Si la performance est jugée médiocre, il rejette les hommes politiques jugés incompétents.

Ce printemps chargé en élections présidentielles (Russie, Sénégal, France...) offre aux publics des feuillets politiques peu édifiants, à coups d'ambitions personnelles, de confrontation de discours formatés, de petites phrases ou de grandes affaires qui font les titres des journaux télévisés, que le spectateur consomme comme un match de foot. Sans illusions... Car l'idéologie gestionnaire est en train de tuer la politique en la déplaçant sur le terrain du marché. Quelle est la place de l'Etat dans ce système ?

Du citoyen, au client

Dans ce contexte, les valeurs se perdent. Des hommes politiques considérés comme honnêtes sont remerciés avec fracas, d'autres condamnés pour abus de biens sociaux ou malversations sont réélus avec succès. La politique devient un marché à l'image de la bourse, où les sondages d'opinions livrent la « valeur » des personnalités politiques. Les magazines indiquent chaque semaine celles qui sont à la hausse et celles qui sont à la baisse. La télévision devient la scène essentielle sur laquelle se joue leur image, le marketing politique, un élément stratégique majeur pour gagner une bataille électorale. Chaque citoyen est invité à effectuer ses choix politiques, comme le consommateur choisit des produits de marque.

Le débat politique aujourd'hui est donc surdéterminé par le prisme de la communication. Les doctrines politiques sont

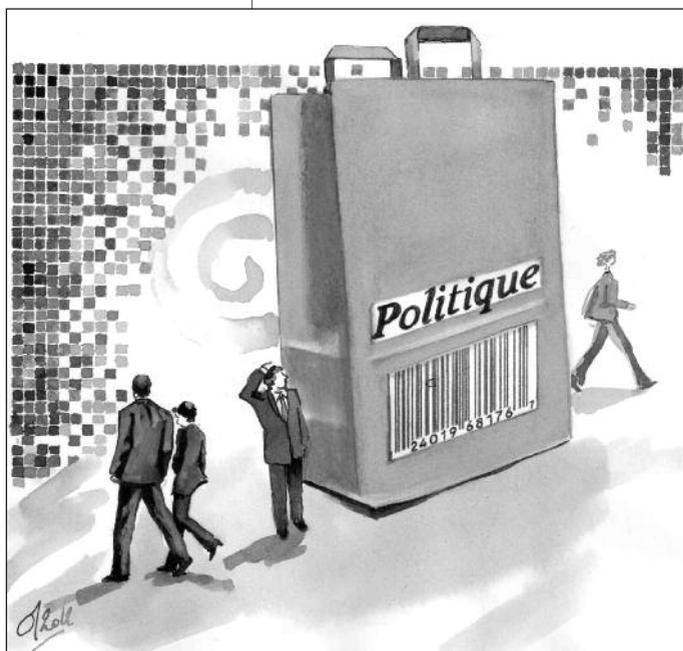
considérées comme archaïques face à l'efficacité gestionnaire et au pragmatisme de l'action. La politique se calque sur l'approche marketing pour ajuster constamment l'offre à une demande formatée à partir des sondages d'opinion. L'opposition est assimilée à la concurrence. L'élu doit se vendre comme un produit, et les différents partis, qui se partagent les parts du marché, doivent s'organiser sur le mode de l'entreprise qui vend son image à grand renfort de publicité. Dans cette conquête, il convient, comme pour la grande distribution, de favoriser les fusions et les concentrations pour être plus fort et dicter sa loi aux petits.

Le discours entrepreneurial se substitue au discours politique : le bon sens contre l'idéologie, le pragmatisme contre les convictions, l'efficacité contre les principes, l'action contre les discours.

Un mauvais calcul

Cette évolution conduit à un mélange de désillusion et de désaffection. La politique n'est plus porteuse d'espérance. Elle n'incarne plus un projet de changement, le rêve d'une société meilleure, une amélioration de l'être ensemble, une exaltation des valeurs démocratiques et républicaines.

A partir du moment où le politique suit l'opinion publique, il n'est plus porteur de convictions fortes. Son discours s'adapte aux différents publics, au contexte, aux émotions collectives. Il se doit d'être en phase avec le citoyen-consommateur, être à « l'écoute du terrain » et ne choquer personne. L'élu doit se mettre au service du citoyen comme l'entreprise doit être au service du client. Les finalités sont énoncées à court terme, ciblées sur des problèmes concrets que l'on prétend résoudre dans l'immédiat.



Le politique doit tenir un discours qui « colle » aux préoccupations de l'opinion, qui va dans le sens du vent. Il doit être capable de dire une chose et son contraire, de prendre des engagements sans trop se préoccuper de savoir s'il est à même de les tenir. Ainsi la mise en avant de l'action comme valeur conduit à déconsidérer les valeurs comme guide pour l'action.¹ Lorsque le pragmatisme, incompatible avec l'affirmation de convictions trop tranchées, se substitue à l'idéalité, la politique perd sa consistance.

Les politiques pensent renouveler leur légitimité en se mettant à l'écoute des problèmes dans l'instantanéité. Mais ce faisant, la politique perd son pouvoir visionnaire et ses capacités de mobilisation sur des projets collectifs qui ne peuvent se faire que dans la durée. Quant au citoyen, transformé en consommateur passif, manipulé par des campagnes de publicité simplistes, il se désintéresse de la chose publique.

L'abstentionnisme traduit une méfiance vis-à-vis de la parole des élus, une démobilisation du citoyen et une crise de la démocratie. Lorsque le vote est assimilé à une relation marchande, il perd sa valeur symbolique, il ne fait plus sens. Lorsque le débat politique ne permet plus de discuter autour de projets de société, de définir des orientations pour l'avenir, de confronter des visions du monde différentes, la vitalité démocratique devient obsolète, elle perd sa substance même. Au moment du vote, l'abstention ou le vote extrême sont ainsi les deux faces, l'une résignée et passive, l'autre révoltée et active, de la désaffection du politique.

Les risques pour l'Etat

Cette privatisation du politique n'est qu'un symptôme parmi d'autres de la privatisation du monde. La recherche de la satisfaction des intérêts individuels et des intérêts catégoriels ne permettra jamais au politique de trouver l'intérêt général. Car l'Etat n'est pas fait pour « gérer » la société : il est le garant de la sécurité de tous, de l'égalité des droits, du développement de la démocratie, du fait que chacun peut avoir une place, quels que soient ses origines, ses compétences, ses convictions et ses moyens.

A vouloir gérer l'Etat comme une entreprise, on considère les fonctionnaires comme des effectifs qu'il faut réduire, son budget comme une charge insupportable, ses interventions comme des entraves à l'initiative individuelle. La fiscalité n'est plus considérée comme une contribution nécessaire pour financer la santé, l'éducation, la solidarité ou la culture, mais comme un coût toujours trop élevé qu'il faut alléger à tout prix. Le paiement de l'impôt n'est plus un acte citoyen fondé sur la fierté de contribuer au bien commun, mais une corvée qu'il faut si possible supprimer en utilisant les multiples opportunités de la défiscalisation ou en s'installant dans des *paradis fiscaux*.

Le monde politique, qui collabore au dénigrement de l'impôt, est bien aveugle dans la mesure où il encourage les citoyens-électeurs à diminuer ses moyens d'action. Par-là même, il favorise la démagogie, la perte de confiance dans les institutions et les services publics, désignés comme inefficaces, inutilement coûteux et mal administrés. D'où un paradoxe dramatique pour tous ceux qui attendent de la politique qu'elle construise un monde plus harmonieux :

1 • Si cette analyse traduit une tendance réelle, elle ne peut être systématisée. Voir le témoignage de **Liliane Maury Pasquier**, aux pp. 29-30. (n.d.l.r.)

Gaulejac Vincent de,

- *Travail, les raisons de la colère*, Paris, Seuil 2011, 334 p.

- *La société malade de la gestion*, Paris, Points 2009, 354 p.

Harlé Aude,

Le coût et le goût du pouvoir : le désenchantement politique face à l'épreuve managériale, Paris, Dalloz 2010, 516 p.

au nom de l'efficacité, on cherche à mettre l'Etat au service du développement économique, en affaiblissant ses capacités de régulation. Ce qui fait perdre à la politique sa mission essentielle, c'est-à-dire sa capacité à préserver le lien social.

Lorsque la politique cherche ses modèles dans la gestion, elle contribue à produire sa propre impuissance. Plus la globalisation économique se développe, plus les politiques semblent perdre leur capacité d'action et leur légitimité.

La raison souvent évoquée pour comprendre ce phénomène tient au double processus de *déterritorialisation* et d'abstraction du capital. La circulation en « temps réel » des capitaux et la dénationalisation des entreprises « multinationales » ou transnationales ont fait perdre aux Etats leur capacité de contrôle.² Ils se sont laissé déposséder d'une partie de leur souveraineté en permettant aux marchés financiers de prendre leur autonomie et en confiant à des Banques centrales indépendantes le soin de gérer leur monnaie.

L'ouverture des frontières pour favoriser le commerce mondial et le libre-échange n'a fait qu'accentuer le processus. Le développement des technologies de communication et d'information en a accéléré les modalités de crise en œuvre. Les Etats perdent leur possibilité de contrôler les capitaux, les informations, la monnaie et la circulation des marchandises. Ils ne gardent qu'un pouvoir sur la circulation des hommes, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes d'un système qui se proclame libéral !

Les politiques semblent impuissants à maîtriser le monde, à offrir des visées d'avenir porteuses de progrès, à promouvoir l'émancipation des peuples. Ils s'enferment dans une gestion laborieuse

des « effets de la crise », crise qui semble bien s'installer durablement, ce qui montre, s'il en était besoin, qu'il s'agit d'un fonctionnement structurel et non d'un état conjoncturel.

Un art noble

En se laissant contaminer par la gestion, la politique a perdu sa crédibilité et même sa légitimité. Pour les uns, elle s'est « vendue au grand capital », pour les autres, elle est impuissante à empêcher l'instauration d'une société de marché dans laquelle l'homme est géré comme n'importe quelle autre marchandise. Une société de marché qui invalide le cœur même de ce qui devrait être le fondement du politique, l'instauration d'un monde commun.

Sur le palais des Recteurs de la ville de Dubrovnik, on peut lire une inscription gravée dans la pierre : « Oubliez vos intérêts privés pour l'intérêt général. » Pendant leur mandat, les Recteurs ne devaient pas sortir des palais, afin de se consacrer entièrement à leur charge. Ils s'inspiraient des valeurs de la Grèce antique qui considérait qu'il n'y avait rien de plus noble et de plus enviable que de s'occuper des affaires de la Cité.

V. G.

2 • Voir à ce sujet l'article de **Michel Egger**, aux pp. 22-24. (n.d.l.r.)

La foi en la vie actuelle

●●● **Liliane Maury Pasquier**, Genève
Conseillère aux Etats socialiste, sage-femme¹

C'est vrai, il faut se méfier du « pouvoir pour le pouvoir ». Ainsi, dans le Magnificat (Lc 1,51-52), il est dit que le Tout-Puissant « a dispersé les hommes à la pensée orgueilleuse ; Il a jeté les puissants à bas de leurs trônes et a élevé les humbles ». La soif de pouvoir, première des trois pulsions « du monde » (1 Jn 2,16), conduit à trop de guerres et de luttes fratricides, comme celle, originelle, entre Abel et Caïn. Autre certitude, la séparation entre pouvoirs religieux et politique permet de protéger la liberté de religion et de prévenir les intégrismes.

Au-delà de ces mises en garde, l'espérance et la foi en la vie éternelle n'impliquent pas une attitude de passivité béate durant notre passage sur Terre. Au contraire, la foi est un moteur d'action au quotidien, car Dieu fait avec nous, il s'est même fait nôtre à travers son fils Jésus-Christ. Dieu, comme nous avons besoin de Lui, a besoin de nous pour rayonner sur Terre. Cette réciprocité nous confère la responsabilité de nous engager

politiquement (une conviction au cœur des théologies de la libération) ou du moins en tant que citoyen-ne-s.

Comme le dit Thérèse d'Avila : « Vous êtes les yeux à travers lesquels doit regarder la compassion du Christ à l'égard du monde. Vous êtes les pieds avec lesquels il doit aller en faisant le bien. Vous êtes les mains avec lesquelles il doit bénir les hommes d'aujourd'hui. »³ L'histoire est du reste parsemée d'exemples d'engagements citoyens fructueux, liés à la foi chrétienne, comme celui de Martin Luther King ou, en Suisse, de diverses ONG (AdC, PPP, EP, COTMEC, etc.).

Se lever et marcher

Dans la société d'aujourd'hui, cet engagement citoyen permet de passer de la consommation passive à la citoyenneté agissante, de « se lever et marcher ». En Suisse, le pouvoir citoyen réside bien sûr dans les droits politiques (droit de vote et d'éligibilité) et dans la participation (relativement directe via les droits de référendum et d'initiative populaire) à la création de lois qui peuvent transformer la société. Au-delà du domaine politique au sens strict, ce pouvoir citoyen se niche aussi bien dans les comportements individuels au quotidien (comme le tri des déchets ou le

S'il est vrai que l'économique a tendance à supplanter le politique,² que le pouvoir corrompt, qu'il faut « rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mt 22,21), certains élus continuent à œuvrer au plus près de leurs convictions. Pour Liliane Maury Pasquier, active sur la scène politique depuis 1983, la foi en la vie éternelle est contagieuse et pousse à s'engager, ici et maintenant, pour construire un monde meilleur. Témoignage.

- 1 • Ce texte est issu d'une intervention de Liliane Maury Pasquier, dans le cadre d'une journée de réflexion organisée le 8 septembre 2011 par la Paroisse de l'Épiphanie (Le Lignon/GÉ), sur le thème *Christianisme et citoyenneté*. (n.d.l.r.)
- 2 • Voir l'article de **Vincent de Gaulejac**, aux pp. 25-28. (n.d.l.r.)
- 3 • « Vous êtes les mains du Christ », cité dans *Les grands textes spirituels du monde entier*, Lausanne, Fides 1997, p. 126.

choix d'une mobilité durable) que dans l'action collective (au sein de paroisses, d'associations ou de partis politiques). S'il n'existe pas de « parti de la foi », il est un socle de valeurs chrétiennes (voire communes à d'autres religions) qui donnent une certaine orientation à l'engagement citoyen et politique. Par exemple,⁴ *la primauté de la personne humaine* (plutôt que des angoisses des marchés), car Dieu est présent en chacun de nous. D'où le rôle dévolu à l'Etat de garantir les droits humains fondamentaux ainsi que les droits sociaux.

Autre valeur clé : *la dimension sociale de l'individu*, qui est appelé à la solidarité avec les autres. Une attention particulière aux petits, aux pauvres, aux exclus et aux plus honnis est prêchée dans la Bible (des petits enfants à la femme adultère, en passant par les lépreux, les Samaritains ou le Publicain). D'où l'importance de mettre en place des systèmes de sécurité sociale et de santé solides et solidaires, et de renforcer la coopération internationale.

Au centre de l'Ancien Testament, la *recherche de la justice* est également fondamentale. Elle implique de lutter contre les inégalités (socio-économiques, de sexe et les discriminations) entre les êtres humains, tous créés à l'image de Dieu. Enfin, *le respect de la création* exige d'avoir à cœur la protection de l'environnement.

Dans mon engagement politique, la foi joue un rôle déterminant dans plusieurs dossiers concrets, comme dans mon action pour une politique d'immigration orientée vers l'accueil et l'intégration. J'ai ainsi renoncé à présider la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats, me voyant mal défendre les positions très dures de sa majorité. Dans son sens étymologique, la religion est « ce qui nous relie les uns aux autres ». Et la Bible présente l'ac-

cueil de l'étranger comme un impératif. Autrement dit, le Seigneur est aussi le berger des moutons noirs...

Je me suis par ailleurs engagée contre l'extension de l'ouverture des magasins, votée par 56 % du peuple genevois le 28 novembre 2010. Le quatrième commandement (« respecter le jour du Sabbat »), une injonction commune à tous les grands monothéismes, offre un nécessaire répit dans une société qui passe la plupart de son temps à courir après l'argent. La promotion de la paix, en résonance avec la non-violence active incarnée par Jésus, est un autre de mes objectifs. C'est dans ce but que je m'engage contre l'achat de nouveaux avions de combat et pour l'interdiction complète du financement par notre pays des bombes à sous-munitions.

La foi, un carburant

La foi, clé de contact de l'engagement politique, en est aussi le carburant : elle me donne la force de continuer, malgré les décisions adverses de la majorité et les signaux négatifs mis en exergue par les médias. Notre monde n'est ni tout noir ni tout blanc, n'en déplaît aux intégristes religieux et extrémistes politiques. Notre monde est un tissu de paradoxes, le reflet de nos humaines limites et de nos lumineux possibles. La foi me donne la force de débusquer les signes d'espérance et nourrit ma conviction d'appartenir à une humanité indivisible. Ce faisant, elle me pousse à continuer d'agir pour une société plus soudée, où chacune et chacun ait sa place.

L. M. P.

4 • Certains de ces exemples sont empruntés à Louis Schweitzer, théologien et pasteur français, ainsi qu'à Joseph Deiss, conseiller fédéral suisse de 1999 à 2006.

Une Eglise hors murs

La Campagne œcuménique 2012 a provoqué la polémique dans certains cercles catholiques. À l'approche de Pâques, je souhaite revenir sur une dimension de ce débat qui touche à notre témoignage comme Eglise dans la société d'aujourd'hui.

Dans l'épisode de la femme adultère de l'Évangile de Jean (Jn 8,1-12), Jésus est confronté à un groupe d'hommes accusant une femme d'adultère. Est-il « naturel » qu'un groupe d'hommes veuille lapider une femme ? Est-il « naturel » que seule la femme soit condamnée à mort ? « Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre. » Jésus fait appel à la conscience individuelle. Les hommes les plus âgés partent en premier. La femme est également renvoyée à elle-même : « Va, et ne pèche plus. » L'application des lois, même les plus évidentes, est remise en question par la présence divine au cœur de nos contradictions humaines, quand elle devient source d'injustice et de violence, d'inégalité de traitement.

Cette inégalité, très souvent justifiée par la différence de nature entre l'homme et la femme, doit être remise en question. Il n'y a aucune raison que les femmes soient considérées comme mineures, n'aient pas le même accès à la propriété, à la formation, aux moyens de production, aux salaires que les hommes ; pire, qu'elle soient exécutées car elles seules auraient violé l'honneur de leur famille comme c'est trop souvent encore le cas. Cette inégalité a un résultat brutal, les femmes souffrent plus de la faim que les hommes (cf. mon article dans choisir n° 627). Ce scandale fait l'objet de la Campagne de Carême qui s'achève.

Cette Campagne, en se fondant sur les travaux menés dans le domaine du développement, a utilisé le mot « genre ». Or ce mot est controversé, certains y voient une sombre idéologie destructrice de la famille. Les évêques suisses ont, à juste

titre, rappelé le 7 mars dernier qu'il fallait être prudent : « Le terme de genre devrait être employé uniquement lorsque son utilisation ne peut être comprise comme une approbation de l'idéologie de genre. » J'admets volontiers que nous aurions pu être plus attentifs à ce risque et je suis reconnaissant aux évêques d'avoir exercé leur devoir de surveillance.

Mais l'Eglise ne doit-elle pas aussi prendre le risque, par l'un ou l'autre de ses organes, d'utiliser des approches créées loin d'elle, pour y apporter les valeurs de l'Évangile ? Elle a fondamentalement la capacité de faire valoir cette force de vie qui peut être résumée en deux phrases-clés tirées du récit de la Création et de la proclamation du Salut : « À l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle, il les créa » (Gn 1,27) et « Il n'y a plus l'homme et la femme, car tous vous n'êtes qu'un en Jésus Christ » (Ga 3,28).

Même si les Eglises sont affaiblies sociologiquement dans nos pays, elles restent l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique, à laquelle nous croyons. Celle-ci est animée de l'Esprit saint, nourrie de la parole de Dieu ainsi que du corps du Christ. Cette Eglise-là ne peut pas se barricader derrière des murs. Cette Eglise-là continuera de proclamer que la Bonne Nouvelle est plus forte que les injustices et les violences. Elle continuera de faire se lever des hommes et des femmes aptes à témoigner que la promesse du Royaume de Dieu est déjà présente au cœur de l'histoire humaine.

Le pape Jean Paul II avait dit aux jeunes : « N'ayez pas peur ! » Cette invitation reste valable aujourd'hui. Même si c'est risqué, il en va de la crédibilité de notre témoignage.

Jean-Claude Huot, Cossonay-Ville

Le sixième jour

●●● Patrick Bittar, Paris
Réalisateur

Le cheval de Turin,
de Béla Tarr

« Radical ». Ce terme a été souvent utilisé pour qualifier deux films sortis cet hiver sur nos écrans : *The Artist* et *Le cheval de Turin*. Tous deux sont en noir et blanc, et quasiment muets. L'un des réalisateurs est d'origine lituanienne, l'autre est hongrois. Les similitudes s'arrêtent là. Pour le reste, les deux films sont à mille lieues l'un de l'autre.

The Artist est le film qui fait exploser la carrière de Michel Hazanavicius : après des débuts chez Canal +, à l'écriture de sketches, il est devenu réalisateur de films publicitaires, puis de films parodiques. *Le cheval de Turin* est le dernier film annoncé de Béla Tarr, qui a réalisé des chefs-d'œuvre comme *Les Harmonies Werckmeister*. L'un prend le cinéma plutôt à la rigolade, l'autre très au sérieux.

La radicalité de *The Artist* est aussi intéressante que celle d'un peintre de la place du Tertre qui se mettrait à peindre à la manière des impressionnistes. Les seules scènes où elle est féconde sont celles où la star du muet déchue (Jean Dujardin, sympathique) cauchemarde dans un monde soudain sonore. Sinon, le film, lisse, repose sur un scénario poussif, cousu de fil blanc. On sait toutes les statuette dorées qu'il a remportées.

Le cheval de Turin a, quant à lui, obtenu l'année dernière le Grand Prix du Jury à Berlin.¹ Après un générique qui s'inscrit lentement, en silence, l'écran reste noir et une voix-off nous relate l'épisode de la vie de Friedrich Nietzsche

où, à Turin, il assiste à une scène qui va s'avérer définitive : un cocher fouette son cheval récalcitrant. Le philosophe se jette alors au cou de l'animal, l'enlace et éclate en sanglots. Puis il rentre chez lui et sombre définitivement dans la folie. La voix-off conclut : « Du destin du cheval, on ne sait rien... »

Suit un très long plan-séquence, où la caméra ondoie autour d'une charrette conduite par un paysan abrupt et tirée par un cheval exténué. Le cocher (émacié, barbe grise) n'a pas à frapper sa monture : la robe moirée de sueur, la bête exténuée avance, pas après pas, contre « la rage indomptable du vent sur des terres arides ». Qui est ce cheval dont Tarr nous fait ressentir le calvaire interminable ? *Au hasard, Balthazar*, ai-je pensé en me souvenant de l'âne du film de Robert Bresson. Sur une musique lancinante, ce magistral plan d'ouverture suit la progression du cheval dans un paysage déshérité, de plus en plus voilé de brouillard...

Arrivé dans l'écurie de la ferme isolée où le paysan vit avec sa fille, le cheval va entrer comme en prostration, se laisser peu à peu dépérir, et bientôt refuser d'affronter à nouveau les vents mauvais. Le reste du film se passe donc dans la ferme. Autour de l'énigmatique pressentiment de la bête, la dramaturgie, réduite au minimum, nous entraîne inexorablement vers le pire.

1 • Le film a pu exister grâce notamment à une société de production suisse.

Un interminable samedi

Le mode prophétique du *Cheval de Turin* résonne singulièrement avec le sentiment prégnant d'extinction du monde qui s'est exprimé cette année dans des films comme *Melancholia* de Lars von Trier ou *Take Shelter* de Jeff Nichols.

Le cheval de Turin est la chronique, sur six jours, de la vie quotidienne d'un couple silencieux, retranscrit dans sa mesure, alors que dehors le vent furieux fait hurler le monde, tomber les tuiles et tournoyer les feuilles. Les longs plans-séquences nous font vivre les petits riens d'une vie rude, dans la spirale de la répétition et la durée du temps présent : chaque jour, le père et la fille mangent face-à-face une unique patate ; chaque jour, ils viennent tour à tour s'asseoir devant la fenêtre ; chaque jour, la fille habille et déshabille son père, handicapé d'un bras.

Béla Tarr sait installer une tension dans la durée : dans les scènes d'habillage par exemple, le père a le regard étrangement fixé sur sa fille affairée. Il sait aussi capter l'esprit du cheval et l'animalité des paysans.

Le cinquième jour (qu'on peut considérer comme le vendredi), le puits est trouvé asséché. Le soir, le feu ne prend plus, la lumière manque. Le film se termine sur le sixième jour, dans l'obscurité : attablé face à sa fille anéantie, le vieil homme croque dans une pomme de terre crue. Finissant ainsi sur un tubercule, *Le cheval de Turin* est bien un film radical (du latin *radix* : racine).

Plus sérieusement, ce film-épitaphe, où s'expriment les fantômes de la philosophie nietzschéenne, m'a rappelé ces dernières lignes de *Réelles présences*,

l'essai de George Steiner,² paru en 1989 en anglais : « Nous connaissons le vendredi qui est, pour les chrétiens, le jour de la crucifixion. Mais le non-chrétien, l'athée, le connaît aussi. Il connaît l'injustice, la souffrance interminable, la destruction, l'énigme brute de la fin. Nous connaissons aussi le dimanche. Pour le chrétien, ce jour signifie une suggestion, à la fois assurée et précaire de la résurrection, d'une justice et d'un amour qui ont vaincu la mort. L'élément essentiel de ce dimanche, c'est l'espoir. Mais notre époque est celle d'un long samedi. Devant la torture d'un enfant, de la mort de l'amour que représente le vendredi, même les plus grandes formes d'art et de poésie sont presque sans ressources. Dans l'utopie du dimanche, l'esthétique, je présume, n'aura plus de raison d'être.

» Les appréhensions et les figurations qui sont en jeu dans l'imagination métaphysique, dans le poème, dans la composition musicale, qui parlent de la douleur et de l'espoir, sont toujours œuvres du samedi. Elles ont surgi d'une immensité de l'attente qui caractérise l'homme. Sans elles, comment pourrions-nous patienter ? »

P. B.

« *Le cheval de Turin* »



2 • Qui a été professeur de littérature comparée à l'Université de Genève.

Superficies des profondeurs

Françoise Delorme

●●● **Sylvain Thévoz**, Genève
Anthropologue, théologien, écrivain

Françoise Delorme est née en 1951. Elle est docteure en lettres, potière (céramiste) et poète à Lajoux, dans le Haut-Jura. Elle conduit des ateliers d'écriture pour adultes aux Adrets, au *café de la Frat'* de la Maison du peuple à Saint-Claude, et à la bibliothèque populaire de son village. Elle s'est, entre autres, impliquée dans les écoles et les collèges auprès de professeurs de français. Fidèle à l'étymologie du mot poésie (grec *poiesis*, mettre en pratique), son travail avec le langage construit des liens forts, et s'en trouve, en retour, constitué. Travail de trames.

Ainsi, dans sa campagne, un réseau d'habitant-e-s se rassemble durant des soirées de lectures et pour les fins de semaine autour des mots. Des passionnés venus de loin rejoignent cette communauté, vibrant pour la poésie lors de lectures.

Si Françoise Delorme réside dans la densité et la profondeur, elle se déplace aussi dans l'étendue. Socialement et politiquement engagée (elle a siégé dans un parlement local), elle tire aussi des traits sauvages. On ne vit à Lajoux ni par hasard ni impunément. La poésie naît des rapports aux autres et aux paysages. Delorme n'a pas d'accès Internet, pas de téléphone portable, mais elle travaille la terre de ses mains et

l'adresse de son atelier de poterie est : *Sous les champs*. Elle collabore avec des revues, que celles-ci soient de format papier (*Le Passe-muraille*) ou électroniques (*Culturactif*), et avec des maisons de poésie (Maison de la poésie transjurassienne, par exemple).

Sa générosité et son enthousiasme, alliés à une retenue et à une sensibilité vibrante, dessinent les contours d'un être passionné. Si Françoise Delorme était un animal de la forêt ? Elle en serait le territoire, un monde fait de multiples agencements, du dedans et du dehors. Elle en serait le milieu, l'entre, antre, une ouverture. Mais ne nous épuisons pas. De Delorme (venant de l'*orme* donc, de l'arbre), il est impossible de tracer la faite ou les racines, de l'assigner à un espace clos ou unilatéralement ouvert. Elle déborde et débonde, dans la condensation d'abord, mais se resserre aussitôt, dans et par le langage, vers l'étendue.

Tous ses ouvrages ou presque sont, à ce jour, publiés aux AEditions l'Amble, à Romainmôtier. Travail de continuité et de fidélité. Mais elle travaille aussi avec l'atelier du Grand Tétras à Mont-de-Laval (près de Montbéliard), maison qui publie aussi Philippe Païni et Jacques Ancet. C'est d'ailleurs chez cet éditeur que sortira prochainement, dès mai

2012, *Du cerisier*. L'été sera luxuriant car sortira ensuite *Poreux par endroits* aux éditions Samizdat.

Françoise Delorme franchit donc facilement cette barrière naturelle qu'est la montagne, le Jura. Alors, le meilleur moyen de tracer les périphéries de la poète, c'est peut-être encore d'aller au centre, dans son œuvre, vaste, dense, et de la traverser pour la rencontrer en chemin.

Dedans et dehors

Sur cette route, la question que pose Michel Tournier dans *Vendredi ou les limbes du Pacifique* m'est revenue. Pourquoi superficiel ne veut-il pas dire de vaste dimension, mais de peu de profondeur, tandis que profond signifie, au contraire, de grande profondeur, et non pas de faible superficie ? Et elle m'est revenue, parce que Françoise Delorme m'y a invité en y apportant un démenti. Elle nous prouve que superficiel signifie de vaste dimension, et profondeur de grande superficie !

Les plans, avec elle, vacillent ; ou plutôt, ils se chevauchent. Plan du corps, du corps propre et du corps de l'autre. Plan des bêtes et des arbres, et planisphère des mots qui les racontent. La géométrie qu'elle dessine est une architecture non-rigide que le souffle, le sang, l'eau irriguent.

Ainsi, le recueil *Dans le puzzle*,¹ où la tension forte entre fractions et unité est constante, démembré douloureusement ce qui s'unit par ailleurs : « La place que j'occupe au fond de ta voix c'est toi / qui l'installe dans l'air vibratile prends soin de ma colère / prends soin de mon

chagrin et de ma joie / violences mêlées d'oiseaux aigus revendicatifs rageurs éperdus / tu te souviendras de la forme du monde en moi / elle te gênait aux entourures mais elle distribuait la forme / de ton monde en toi je me souviendrai de la forme de ton monde. »

Il faut lire, dans ce même recueil, le poème *Le chien de soi* où la poétesse nous impose le face-à-face avec un chien enchaîné, métaphore de notre condition humaine : « En quelque sorte, nous ne pouvons ni être là, au centre ni rentrer, ni sortir / Mais travailler à la longueur de la chaîne nous le pouvons. »

La question du dedans et du dehors est lancinante chez Delorme. Le soi-même, un contenant ? Le soi-même, un contenu ? Oui, mais de quoi, de qui, et comment ? « Soi-même paradoxal, écrit la poète, à l'illusion d'être étanche. » Les bipartitions sont dépassées et découpées, c'est au multiple que nous convoque Delorme, au foisonnement. Non pas aux racines, mais aux rhizomes, aux multiplicités des angles de vue et au kaléidoscope.

Françoise Delorme



1 • Romainmôtier, AÉditions 2005.

« Le regard revient vers dedans / le corps revient vers dehors / je vois tomber des feuilles jaunes / je vois s'éclairer des feuilles rouges / le vent le souffle brûle silence et bruit / je sens tourner le paysage je ne sais pas / si je suis derrière devant dedans dehors où / je n'ai pas toujours froid j'ai le cœur qui bat / je devine les couleurs de l'autre côté elles / durent plus longtemps que mes yeux peuvent / mais pas tellement plus que la lumière. »

Une traversée risquée

On ne traverse pas la poésie de Deforme comme on fait une ballade de santé. Ce n'est pas une petite promenade de famille du dimanche à laquelle on est convié, non, ni à un exotisme agraire. Le risque existe, la violence. Les corps sont convoqués, les passions, sans cesse et sans pitié. Il n'y a pas d'univers donné en soi, facile d'accès et constant. Il n'y a pas de refuge.

Langues bibliques

L'Atelier romand de langues bibliques (www.langues-bibliques.ch) organise une session d'étude pour lire la Bible dans les langues d'origine, pour débutants, progressants et avancés.

- Pour le grec : du 26 au 29 juin 2012.
Renseignements : Mme A.Lise Fink

☎ 024 454 11 88.

- Pour l'hébreu : du 27 au 29 juin 2012.
Renseignements : Mme Thérèse Glardon

☎ 032 544 47 52.

Inscriptions :

Notre-Dame de la Route,
1752 Villars-sur-Glâne

☎ 026 409 75 00 www.ndroute.ch/fr
secretariat@ndroute.ch

Ce monde est révocable, il est sujet à caution.

Dans *Vie du Sel*,² le sang fait irruption et coule sur les pages : « Et le grand corps de l'autre / Comme étouffé étouffant affalé sur le nôtre / Aux branches au loin s'agrippent les grands bras / Bleus du ciel et ses ongles blanchissants / Serrent la lumière qui va mourir / Oui on étouffe / Et l'on poursuit aveugle épuisé sous trop de poids / On ne vient pas au monde si l'on ne soulève rien / Oui / On étouffe comme cela. »

Les plans sont aqueux, fluides et même gazeux. On arpente des espaces physiques, sous la pluie, dans les fleuves, dans la mer ; l'eau nous encercle, mais nous sommes l'eau ! Nous ne sommes pas protégés, les membranes sont perméables et les digues se renversent aisément ; pourtant nous sommes ces digues et ces membranes !

Qu'est-ce qui peut faire obstacle à la frontière, si ce ne sont les mots, qui sont des brèches, aussi ! Si ce ne sont les corps, qui sont pénétrants et pénétrés, aussi. Le vertige nous prend. La poète nous expose. Elle nous expose un monde que l'on n'avait jamais vu encore et qui était pourtant là de toujours, juste sous nos yeux.

Dans *Le noyau de la lumière*³ (quel titre !) « les fleurs ne sont pas douces, même si le cœur est jaune, on entend dans le vent quelque chose d'effrayé et de plus coloré qui crie »... On est saisi par le sentiment d'être, un instant, au peu plus près de notre juste place. La juste place, dans les superficies des profondeurs...

S. Th.

2 • Romainmôtier, AÉditions 2007 (réédition).
3 • Romainmôtier, AÉditions 2002.

Les Réformés en crise

Pierre Glardon et Eric Fuchs, l'un et l'autre théologiens protestants, universitaires, inquiets de la situation de leur Eglise et des conséquences de l'évolution des facultés de théologie commuées en facultés de sciences des religions, placent leurs amples et profondes réflexions sous une parole claire : « Tout peut s'envisager et se penser ; mais tout ne peut pas se vivre et se faire, si l'on souhaite marcher, certes à son pas, mais en relation avec une Communauté soucieuse de se référer à un Maître et à un enseignement précis. D'où la nécessité de règles minimales, définissant les conditions d'appartenance à cette Communauté, de processus de régulation et de sanctions (d'exclusion si nécessaire), la possibilité d'un pardon et d'une réintégration. Sur ce plan, les Eglises réformées sont visiblement démunies, la question de la discipline ecclésiastique n'y étant quasiment jamais abordée. » (p. 54)

Ce qui peut apparaître comme la revendication d'un ordre juridique et moral imposé du dehors est en fait le rappel insistant de ce que la foi chrétienne implique des exigences, ou des ascèses, de deux sortes : personnelles et communautaires. *Personnelles* au sens d'une discipline de vie (spiritualité de prière et de silence, éthique de conviction et de responsabilité) ; *communautaires*, ecclésiales, au sens de pratiques liturgiques sacramentelles et de l'exercice d'une autorité inclusive de pouvoirs déterminés.

Toute éthique, à quel domaine qu'elle se rapporte (politique, social, professionnel, conjugal), présente un aspect argumentatif (le juste et l'injuste, le constructif et le mortifère) et un aspect psychologique, l'éthique étant pratiquée par un sujet concret circonscrit.

Dans l'ouvrage en question, le premier aspect est plus l'affaire d'Eric Fuchs, ancien professeur d'éthique à la Faculté de théologie de Genève, et l'autre, celle de Pierre Glardon, théologien et thérapeute actif dans le canton de Vaud. C'est donc bien d'un appel à deux voix qu'il s'agit, d'un appel à prendre conscience d'une situation à laquelle les auteurs ne donnent pas plus de quinze ans pour se redresser.

Cette situation est celle d'une perte d'influence politique et sociale, d'un Evangile vidé de sa substance, d'une autorité sans véritable efficacité, d'une peur viscérale de dire *non* à certaines évolutions de la société moderne. Au fait, il s'agit de repenser une Eglise confessante, non plus face au danger du nazisme païen mais face à l'affaiblissement moral général de l'Occident, rongé par le laxisme, l'hédonisme et l'angoisse ; face à une manière de cécité et de naïveté devant le mal ; face à une résignation à l'impuissance.

A travers ces pages, que je ne puis détailler plus avant, j'entends retentir l'appel de Jean-Paul II : « N'ayez pas peur ! »

Philibert Secretan

Pierre Glardon, Eric Fuchs, *Turbulences. Les Réformés en crise*, Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2011, 328 p.

Le souvenir vit et fait vivre

David Grossman,
Une femme fuyant l'annonce, traduction
 Sylvie Cohen,
 Paris, Seuil 2011,
 668 p.
 Prix Médicis étranger 2011

« Tu te souviendras. Tu te souviendras d'Ofer, tu te rappelleras sa vie, toute sa vie, n'est-ce pas ? » Ce sont les derniers mots d'une mère à son compagnon, au terme d'une longue errance dans les paysages de Galilée. Le compagnon est un premier amour, jamais tout à fait abandonné. Ofer est leur fils, conçu en une autre saison, alors que la mère était mariée et avait déjà donné naissance à un premier garçon.

Le prologue du roman nous raconte sur un mode lyrique d'aujourd'hui, à la façon d'une tragédie antique, la rencontre de trois adolescents dans un hôpital pendant la guerre des Six Jours, en 1967. Une fille, Ora, et deux garçons, Avram et Ilan, scellent une triade d'amitié, d'affection, d'amour qui rappellerait l'histoire touchante de *Jules et Jim* si elle n'était d'un temps si troublé. Ce sera Ilan, l'éternel étudiant, et non le fantasme Avram qu'Ora épousera et qui sera le père d'Adam, le premier fils.

L'histoire reprend en 2000. Ora est séparée d'Ilan. Elle attend le retour d'Ofer, qui achève son service militaire. Elle forme le projet de l'emmener en randonnée en Galilée, pour renouer les liens d'une relation dont elle a éprouvé le manque. Au lieu des retrouvailles, de l'excursion rêvée, c'est le choc. Ofer déclare s'être porté volontaire pour une opération de quatre semaines en territoire palestinien. « Durant trois ans, j'en ai bavé pour me préparer à ce genre d'opération », lui dit-il. Pas question d'y renoncer.

Ora se retrouve seule, avec un terrible pressentiment : trois coups frappés à la porte, un officier le nez pointé sur le bout de ses chaussures, et ces mots : « A telle heure, au lieu X, votre fils Ofer, qui exécutait une mission opérationnelle... »

L'annonce. Ora ne supporte pas l'idée de l'attente. Elle choisit de la fuir en proposant à Avram de l'accompagner en Galilée. Le roman est un long voyage, dans le temps remémoré, dans les paysages et les lieux familiers des récits bibliques. Sur une terre que, lors d'une halte en chemin, Ora gratte, creuse avec des pierres, avant d'y enfouir son visage... Sans cesse vivre et faire revivre, contre l'angoisse de l'annonce redoutée, contre l'obscur prémonition. Parler d'Ofer, toujours et encore, mais aussi d'Ilan, d'Adam, de la vie partagée, entrelacs intimes d'une existence. David Grossman, écrivain israélien engagé dans le mouvement pour la paix, est sur le point d'achever son roman lorsqu'il apprend la mort de son fils au Liban : le tank d'Uri a été touché par une roquette alors qu'il venait au secours d'un autre blindé. C'était en août 2006, le dernier jour de la guerre. L'écrivain vient de lancer un appel au cessez-le-feu et à l'ouverture de négociations. Sur fond de drame, le roman est une célébration de la vie. Visait-il à conjurer une issue fatale par l'écriture ? Grossman l'a mené à terme. L'œuvre est forte et grave.

Daniel Cornu

Ethnocratie Israël

Dans l'ouvrage qu'il vient de publier, Ilan Pappé affirme qu'Israël pratique systématiquement, dans tout le pays, une politique de discrimination anti-palestiniennne semblable à l'apartheid. Que ce soit à Nazareth, dans le Grand Jérusalem ou le Néguev, cette méthode d'exclusion et d'appauvrissement des Palestiniens complète l'épuration ethnique de 1947-1949.¹

L'auteur met en relief combien le sionisme appliqué par Israël méprise ceux qui habitent le pays depuis des siècles. Ils sont traités par les Israéliens - y compris par des ministres du gouvernement actuel - d'immigrants, de cinquième colonne, d'ennemis intérieurs, d'étrangers indésirables et hostiles qui n'ont rien à faire là...

La thèse centrale développée dans le livre de ce brillant historien israélien et juif, c'est que l'Etat sioniste n'a jamais cherché à appliquer les principes d'un Etat de droit pour tous ses citoyens, malgré l'affirmation de certains de ses fondateurs, venus pour « construire un Etat national libéral-démocratique sur le modèle européen de l'Ouest ». Car la purification ethnique est au cœur du projet colonialiste juif depuis le premier congrès sioniste (Bâle, 1897). Les ordres émanant du Haut commandement

militaire de la Haganah parlaient de « nettoyage » et ordonnaient aux troupes (dont la moitié avaient été formées par les Britanniques) d'« occuper, détruire et expulser ». La propagande officielle mentionnait une « guerre tragique mais inévitable », dont la conséquence a été l'expulsion d'une « partie de la population » indigène... En secret, on appelait cela la « désarabisation » du pays. Les gouvernements qui se sont succédé depuis ont appliqué ce plan, prévoyant l'expulsion ou la soumission par la force d'une population réduite au rang de parias.

Aujourd'hui, le mythe de « la seule démocratie au Moyen-Orient » est en train de s'écrouler. L'Etat ethnique offre tout à sa population israélienne - dès le premier jour pour les immigrés - et se montre oppressif pour sa minorité nationale ségréguée. Seule la moitié de la population est au bénéfice de droits et pratiques démocratiques.² Au lieu de brandir la « menace démographique » que les Arabes représenteraient selon ce critère raciste, la majorité israélienne aurait avantage à revenir de sa pratique « ethnocratique » et à viser un rapprochement, une collaboration étroite avec le peuple palestinien.

Comme l'écrit Ilan Pappé, en conclusion de son ouvrage post-sioniste, c'est un anachronisme de croire qu'il est « possible de créer un espace exclusivement juif au milieu du monde arabe ».

Théo Buss

Ilan Pappé,
*The Forgotten
Palestinians. A History
of the Palestinians
in Israel,*
New Haven/London,
Yale University Press
2011, 336 p.

- 1 • Voir, du même auteur, *Le nettoyage ethnique de la Palestine*, Paris, Fayard 2008, 394 p.
- 2 • Et encore ! L'auteur démontre la toute-puissance de l'armée et des services secrets israéliens.

■ Eglises

Denis Müller***La théologie et l'éthique dans l'espace public****Etudes de théologie et d'éthique*
Zurich, Lit Verlag 2012, 176 p.

On ne présente plus Denis Müller. Né à Neuchâtel en 1947, il enseigne l'éthique théologique aux Universités de Genève et de Lausanne. Engagé dans l'arène publique, que ce soit dans des débats ou par ses articles, l'homme est un boulimique. Sa théologie est résolument publique et son éthique incarnée. Son dernier ouvrage en porte la marque.

Ce recueil, mais faudrait-il écrire *compendium*, est une collection d'articles, de réflexions et de conférences inédites. La critique *académiciste* pointera du doigt ce *tutti frutti* comme un ensemble compilé, plus qu'édité, chez un « impresseur » à la faible qualité de rendu. Et pourtant, cet ouvrage ne doit pas être pris à la légère.

D'abord, il en impose par la modestie de ses moyens : pas de grandes prétentions ici, mais le reflet d'une pensée en mouvement, contemporaine, qui se risque. Ensuite, il touche juste par la diversité des articles, qui permettent d'aborder, par de multiples entrées, une reconstruction critique de la théologie et de l'éthique. Car il s'agit bien là, pour l'auteur, de se placer entre l'Académie et la privatisation confessionnelle, et d'en supporter les tensions.

Sans crispations ni durcissements théologiques, mais comme un militant, Müller montre la voie d'une théologie en dialogue, en interrogation sur elle-même. Ricœur est convoqué, mais aussi Gramsci, Barth, Agamben, Tillich, Tracy, Calvin, le cardinal Ratzinger et... Müller lui-même, dans un touchant « self-dialogue » de l'auteur.

A partir d'un protestantisme (qui risque toujours de forcer la subjectivité et de fragiliser ainsi la chaîne des médiations), il traverse le catholicisme (et son risque de surinvestir la tradition et l'institution au détriment de l'affirmation de la nouveauté et du choix personnel) vers les lieux du religieux et de l'espace public (laïcité) et les possibilités de dialogues entre les religions. Aux croisements des inévitables enjeux religieux, politiques et sociaux que sa démarche implique, Müller se livre et se libère. On

est happé à sa suite pour, au final, se réjouir de cette forme éclatée qui nous permet de repenser d'une manière ouverte la théologie, l'éthique. Et qui, surtout, offre des concepts et des armes pour repenser le monde d'aujourd'hui.

Sylvain Thévoz

John W. O'Malley***L'événement Vatican II***

Bruxelles, Lessius 2011, 448 p.

De nombreux ouvrages nous ont présenté le concile Vatican II, n'était-ce pas l'événement religieux le plus important du XX^e siècle ? Celui de John W. O'Malley s.j., professeur à la prestigieuse Université jésuite de Georgetown (USA), est tout à fait remarquable.

La meilleure approche pour comprendre aujourd'hui le catholicisme romain est de passer par Vatican II, affirme-t-il. Spécialiste de l'histoire des Conciles, il nous amène, de manière très vivante et documentée, à suivre le fil historique de Vatican II, des temps préparatoires jusqu'à sa conclusion, le 8 décembre 1965. Il nous permet de situer le contexte de la genèse des différents documents (constitutions, décrets, déclarations), ce qui aide à comprendre leur signification profonde et les difficultés inhérentes à leur émergence.

Planait alors l'ombre des traumatismes dus à la Seconde Guerre mondiale, à l'Holocauste, à la fin des empires coloniaux, à la Guerre froide... On aspirait à un renouveau porteur d'espérance dans l'Eglise. Dès le début, Jean XXIII voulut que le langage conciliaire soit surtout pastoral, car l'Eglise « veut être pour tous une mère très aimante, bonne patiente, pleine de bonté », qui doit préférer « recourir aux remèdes de miséricorde, plutôt que de brandir les armes de la sévérité ».

L'auteur fournit aussi des clés pour saisir certains fruits du Concile. Celui-ci mit en valeur la liturgie de la Parole et encouragea les modèles de piété centrés sur la messe, la liturgie des heures et la Bible. Il facilita l'emploi de la langue vernaculaire et fit des efforts pour n'exclure personne du Salut, pas même les non-baptisés. Il encouragea avec enthousiasme la participation des laïcs à la mission de l'Eglise. Il condamna l'antisémitisme, favorisa l'œcuménisme et

demanda aux catholiques de coopérer avec les personnes d'autres religions (ou sans religion) dans toutes entreprises orientées vers le bien commun...

Des attentes depuis ont été déçues, mais il n'est pas aisé de réformer une institution internationale aussi vaste, aussi complexe et aussi ancienne que l'Eglise catholique.

Monique Desthieux

Albert Rouet

Vous avez fait de moi un évêque heureux
Entretiens avec Eric Boone et Marc Taillebois
Paris, l'Atelier 2011, 176 p.

Ce livre n'est ni un bilan ni un recueil d'anecdotes, mais plutôt le récit d'un cheminement qui commence fin 1993, lors de l'arrivée d'Albert Rouet comme évêque à Poitiers. Qu'est-ce que la tâche d'un évêque selon lui ? « Essayer, relire, évaluer et essayer encore, en fidélité à l'Evangile, en lien avec tant d'hommes et de femmes engagés à la suite du Christ. » Puisant la confiance en son ministère dans le Christ lui-même, Mgr Rouet fonde son action sur une phrase qu'il répète souvent : « Il n'y a pas de chrétien stérile ! »

Pour lui, l'Eglise est attendue aujourd'hui principalement dans deux domaines : la défense des petits et le champ de la culture. Dans son diocèse, il a développé l'idée missionnaire des « communautés locales qui s'organisent selon les grandes fonctions nécessaires à l'existence d'une communauté chrétienne et [...] participent au projet pastoral du secteur ».

L'origine de cette idée vient des communautés de base qu'il a côtoyées en Afrique. Mais elle fait peur à une partie de l'Eglise qui voudrait que le presbytérat soit le point culminant des ministères, comme avant Vatican II. Le concept désécurise car il induit que les paroisses ne sont que des lieux provisoires et qu'elles peuvent naître à des endroits imprévisibles.

Répondant au questionnement de ses deux interlocuteurs, Mgr Rouet prend position sur le sens de la charge de gouvernement confiée aux évêques et sur le sens des ministères. Il voit la crise des vocations sacerdotales comme une chance pour les prêtres restants de se centrer sur l'essentiel : la relation. Se penchant sur les divers minis-

tères dans l'Eglise, il expose leur nécessaire articulation entre eux et avec celui d'évêque. Dans un chapitre sur les relations entre l'Eglise et la société, Mgr Rouet aborde les groupes de réflexions dont il s'est entouré et qui servent, selon ses dires, à « pallier son incompétence ». Puis il se positionne par rapport à la parole de l'Eglise dans les questions de société. Il s'exprime encore sur le catéchuménat et la première annonce de la foi, sur l'œcuménisme et le dialogue interreligieux. Un des derniers chapitres de l'ouvrage resitue la place des évêques à la tête des Eglises particulières, tout en étant dans la communion universelle de toute l'Eglise.

Le dernier mot de ces entretiens, « Continuez », résonne comme un appel et un envoi.

Anne Deshusses-Raemy

■ Economie

Collectif

Swiss Trading SA

La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières
Lausanne, D'en bas/DB 2011, 360 p.

La Suisse est devenue, en quelques années, la plus importante place de négoce en matières premières au monde : un litre de pétrole sur trois, un grain de café et un morceau de sucre sur deux sont vendus depuis notre pays. Si le négoce fleurit si bien sur sol helvète, c'est grâce à la fiscalité douce, à la neutralité et à la liberté des flux financiers.

La Déclaration de Berne (DB) analyse ce secteur en plein essor et en montre la face obscure. Elle nous entraîne dans les méandres du financement du commerce international, de l'optimisation fiscale, de la spéculation et dénonce les pratiques de certaines firmes multinationales ayant leur siège social en Suisse (pollutions, non-respect des droits humains, évasion fiscale...)

Cet ouvrage met également en lumière les relations, parfois sulfureuses, entre les milieux de la finance, du négoce et de la politique. Il permet aussi de comprendre pourquoi 70 % des bénéfices des exportations de pétrole reviennent à l'Etat en Norvège, alors qu'en Zambie cette part est de moins de 5 %.

Swiss Trading SA nourrit l'indignation à travers une compréhension de certains mécanismes créateurs d'inégalités encore peu connus. Bien que certains passages techniques très pointus soient ardues pour un novice, de nombreux exemples permettent d'illustrer le propos. Ainsi de l'épopée des déchets toxiques de Trafigura ou de l'exploitation du cuivre par une filiale de Glencore en Zambie qui provoque pluies acides et mortalité accrue.

Mais ce livre ne se contente pas de dénoncer : il présente des pistes concrètes à mettre en œuvre, tant en Suisse que dans les pays du Sud, pour conjurer cette « malédiction des matières premières ».

Hélène Bourban

■ Témoignages

Sandra Korol, Serge Boulaz ***Dépasser la haine, construire la paix***

Témoignages de paix de la région des Grands Lacs

Lausanne, D'en bas 2011, 176 p.

À la suite du génocide au Rwanda, en 1994, Justin Kahamaile (décédé en 2009), Rwandais, avait réuni un certain nombre de témoins et de victimes du drame vécu dans la région des Grands Lacs. Son objectif : refuser de se laisser submerger par une logique de la haine, rester en éveil et poser des actes porteurs de justice et de paix.

Avec une vingtaine de compagnons de route, *L'Initiative de Genève pour la paix dans les Grands Lacs* avait été officiellement lancée en avril 2003, soutenue par la COTMEC. Justin rassembla les témoignages de ces artisans de paix, veillant à ce que l'on retrouve une possibilité de rester humain même après des situations d'extrêmes violences meurtrières. Il demanda à deux artistes, Sandra Korol, auteure dramaturge, et Serge Boulaz, photographe, de contribuer à l'ouvrage.

Grâce au disque audiophonique joint au livre, le lecteur a ainsi la possibilité d'écouter les fragments essentiels des témoignages récoltés, de manière à restituer la parole reçue avec le ton et la chaleur qui accompagne le récit. L'ouvrage est aussi abondamment illustré par le reportage photographique de Serge Boulaz, qui a patiemment

côté ses interlocuteurs pour nous faire rencontrer le regard de l'autre dans son espace de vie.

Ces témoignages, qui nous amèneraient à raviver l'enfer, ne veulent pas rester lettre morte mais être des voies d'action porteuses d'avenir. Pour clore le livre, nous est donc présentée une liste des projets de *L'Initiative de Genève* pour la promotion de la paix et l'amélioration des conditions de vie sur le terrain.

Monique Desthieux

Michel Cool

Conversion au silence

Itinéraire spirituel d'un journaliste

Paris, Salvator 2011, 221 p.

Un ouvrage pour le moins paradoxal ! Michel Cool, originaire du Nord de la France, journaliste connu et apprécié, ancien directeur de *Témoignage Chrétien* et actuellement rédacteur en chef de *La Vie*, offre au lecteur un trésor de confidences sur son chemin professionnel et surtout sur son itinéraire spirituel. Avec dynamisme, finesse et quelques brins de nostalgie, il relate les plages de silence qui ont marqué le cours de sa vie : des silences joyeux, des silences lumineux, des silences douloureux, des silences glorieux...

Alors que le métier de journaliste incite plutôt à l'individualisme, à l'autocélébration, au vedettariat, voilà un témoignage qui, de manière inattendue, parle d'effacement, d'humilité. Bien plus, ces pages racontent le lent apprentissage d'une conversion au Silence sous le regard de Dieu.

Dans le brouhaha actuel des informations, des conflits, des scandales, sous l'impulsion croissante des techniques informatiques, le flot continu du « ça parle » et du « ça écrit » laisse assurément désirer une Présence qui invite à se dégager des vanités médiatiques, pour entrer dans un silence en profondeur. Que le silence nous garde !

Louis Christiaens

Académie catholique de France, *Pauvretés et urgences sociales. Actes réunis par Jean-Robert Armogathe et Michel W. Osborne,* Paris, Parole et Silence 2011, 118 p.

Bianchi Enzo, *Ecoutez mon fils bien-aimé ! L'Évangile des jours de fête. Année B,* Paris, Parole et Silence 2011, 302 p.

Biavaschi Stefano, *Le prophète du Vent,* Namur, Fidélité 2011, 142 p.

Buenzod Emmanuel, *Été 39,* Vevey, De l'Aire 2011, 132 p.

Chabrilac Odile, *Petit éloge de l'ennui. Ou le slow côté psycho,* Genève-Bernex, Jouvence 2011, 128 p.

*****Col.,** *Figures du Messie,* Paris, Le Pommier 2011, 208 p. [43869]

*****Col.,** *Du bon usage de la tradition. Enracinement et nouveauté,* Paris, Facultés jésuites de Paris 2011, 126 p. [43870]

*****Col.,** *Réformes religieuses en Pays de Vaud. Ruptures, continuités et résistances (m. XV^e - m. XVI^e siècle),* Lausanne, Société vaudoise d'histoire et d'archéologie 2011, 400 p. [43880]

*****Col.,** *Les prêtres diocésains en Suisse. Pronostics, interprétations, perspectives,* Saint-Gall, Institut suisse de sociologie pastorale 2011, 152 p. [43890]

Emmanuelle Sœur, *Je suis la femme la plus heureuse du monde. Entretien avec Angela Silvestrini,* Monaco, Du Rocher 2012, 236 p.

Faber Emmanuel, *Chemins de traverse. Vivre l'économie autrement,* Paris, Albin Michel 2011, 224 p.

Farin Michel, *En enfer, il n'y a personne. Parole anonyme et parole biblique,* Bruxelles, Lessius 2011, 142 p.

Frick Eckhard, *Se laisser guérir. Réflexion spirituelle et psychanalytique,* Bruxelles, Lumen Vitae 2011, 92 p.

Gourgues Michel, « Je le ressusciterai au dernier jour. » *La singularité de l'espérance chrétienne,* Paris, Cerf 2011, 232 p.

Klaine Roger, *Aussitôt après la mort. Recherche biblique,* Paris, Cerf 2011, 108 p.

Langendorf Jean-Jacques, *Capitulation ou volonté de défense ? La Suisse face à un défi,* Bière, Cabédita 2011, 80 p.

Marcovits Paul-Dominique, *L'Esprit se joint à notre esprit,* Paris, Cerf 2011, 182 p.

Marie de Paris, Sainte (Mère Marie Skobtsov, 1891-1945), *Le jour du Saint-Esprit,* Paris, Cerf 2011, 594 p.

Maurin Daniel, *Les secrets de santé et bien-être de sainte Hildegarde de Bingen,* Bernex/GE, Jouvence 2012, 156 p.

Médecins sans frontières Suisse, *Dans l'œil des autres. Perception de l'action humanitaire et de MSF,* Lausanne, Antipodes 2011, 206 p.

Michel Roger, *Le dialogue islamochrétien dans l'esprit d'Assise,* Paris, Lethielleux 2011, 190 p.

Milton Giles, *Wolfram, un jeune rêveur face aux nazis,* Lausanne, Noir sur Blanc 2011, 304 p.

Paglia Vincenzo, *La Parole de Dieu chaque jour 2012,* Paris, Lethielleux 2011, 764 p.

Robert Jean-Daniel, *Journal de Noé. Chronique du vieux refuge.* Roman, Genève, Encre Fraîche 2011, 256 p.

Rocher Philippe, *Le goût de l'excellence. Quatre siècles d'éducation jésuite en France,* Paris, Beauchesne 2011, 440 p.

Rodari Paolo, *Benoît XVI. Un pontificat sous les attaques,* Paris, Pierre-Guillaume de Roux 2011, 318 p.

Sarzana Jean, *Impressions numériques. Quels futurs pour le livre ?* Paris, Cerf 2011, 236 p.

Sauge André, *Actes et paroles authentiques de Jésus de Nazareth,* Paris, Publibook 2011, 296 p.

Schütz Roger, *Les écrits fondateurs. Dieu nous veut heureux,* Taizé, Presses de Taizé 2011, 176 p.

Paradis

En préambule, et au risque de remuer le couteau dans la plaie, j'ai un truc sur le cœur qu'il faut absolument que je dise. C'est à propos de l'affreux accident du car scolaire belge à Sierre, et de la façon dont une certaine presse - et en particulier un quotidien romand de couleur orange - en a fait ses choux gras. Pendant plus d'une semaine, avec acharnement, ses rédacteurs ont su racler le fond du pot de la détresse humaine pour nous en tartiner de nouvelles couches. Pendant plus d'une semaine, jour après jour, à travers les mille petits détails bien tristes et bien émouvants dont ils nous ont abreuvés, nous avons saigné le même sang et pleuré les mêmes larmes que les protagonistes de l'histoire. Bravo, M'sieurs-dames ! Nous voilà tous choqués, écœurés, saturés, et animés d'un seul désir : tourner la page. Votre but a été atteint.

C'est donc avec soulagement que je tourne la page pour aborder mon sujet du mois : le Paradis. Oui ! Malgré ce qui précède, je veux vous parler du Paradis. Surtout, qu'on ne voie dans ce

choix aucun manque de respect, ni désir de minimiser le malheur incommensurable, et d'ailleurs irréparable, des familles ayant perdu un enfant à Sierre. Mais à la vérité, je n'arrive pas à croire que la mort ait le dernier mot, que l'ultime porte du destin humain soit celle d'un cercueil qui se referme. Quelque chose en moi hurle à la vie, surtout en ce si beau matin de printemps.

Au surplus, il y a des années que ce thème du Paradis me tend les bras, chaque jour, principalement à travers les pubs qui découpent en rondelles nos programmes télé. Des pubs d'une affligeante débilité, où le bonheur parfait s'assimile à la possession d'une nouvelle voiture, à l'usage de crèmes pour la peau ou à l'ingurgitation de yaourts favorisant le transit. Et je ne vous parle même pas des pubs pour le café qui nous promettent carrément l'extase !

Bref, j'en ai marre qu'on nous prenne pour des idiots, tellement limités dans nos rêves, tellement à l'étroit dans nos aspirations, qu'il suffise, pour nous propulser au septième ciel, de nous

faire consommer et consommer encore, alors que le Paradis, le vrai, c'est... Euh ! c'est quoi, déjà ?

Mystère. Au sujet du Paradis, le christianisme est extraordinairement discret. Sans doute parce que, en tant que religion de l'Incarnation, il se préoccupe par priorité de l'ici-bas de l'homme. Mais en ce qui concerne l'au-delà et les fins dernières, force est de constater que c'est le flou total. Rien ! Aucune précision. Juste l'évocation pas très folichonne d'un état spirituel « où les justes connaîtront le bonheur parfait, éternel et infini dans la contemplation de Dieu ».

Une perspective qui n'emballe pas forcément les êtres de chair et de sang que nous sommes. Ne va-t-on pas s'ennuyer, à la longue, au Paradis, comme on s'ennuyait si souvent à la messe quand on était gosse ? Dieu sur son estrade, le Fils à ses côtés, le Saint-Esprit battant des ailes au-dessus de leurs têtes, des rangées d'anges, des lignées de saints, des armées de bienheureux, des crâtes de fidèles chantant les louanges divines, et moi tout au fond, perdue dans la foule... Quelle corvée !

Et voilà pourquoi, pendant longtemps, je n'ai pas eu très envie d'aller au Paradis. Jusqu'à ce que l'amour de Dieu vienne bouleverser ma vie et allumer en moi le désir inextinguible de Le voir enfin face-à-face.

Depuis lors, l'image que je me fais du Paradis a changé du tout au tout. Finies, les cérémonies barbantes, compassées et déshumanisées ! Quand j'entends le mot « paradis », je mets illico mon habit de fête. Je me vois festoyant en belle et douce compagnie, autour d'une table richement ornée, posée sous un arbre au milieu d'un pré, avec des tissus précieux, des cascades de roses, des mets succulents, du bon vin, et surtout des amis. Plein d'amis. Et puis Lui. L'Ami suprême. Il n'y a pas d'avant, il n'y a pas d'après, aucune sensation de pesanteur ni de durée, juste une intensité partagée, une fulgurance de vie. On parle, on trinque et on rit. On communique. Santé bonheur ! Joyeuses Pâques fleuries !

Gladys Théodoloz

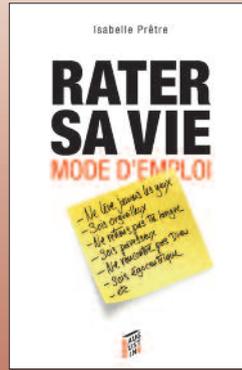


Editions Saint-Augustin



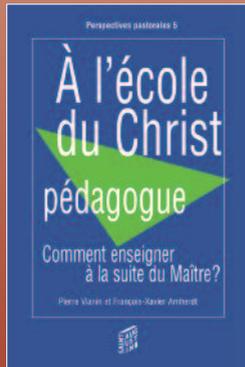
Aldo Maria Valli
Carlo Maria Martini
L'histoire d'un homme

■ Fr. 32.–



Isabelle Prêtre
Rater sa vie
Mode d'emploi

■ Fr. 26.–



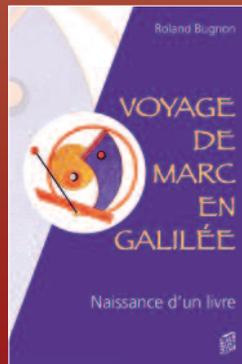
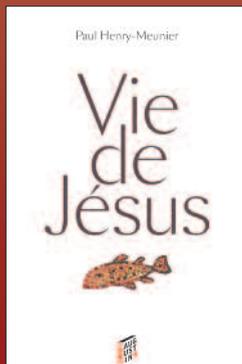
*Pierre Vianin et
François-Xavier Amherdt*

À l'école du Christ
pédagogue

■ Fr. 38.–

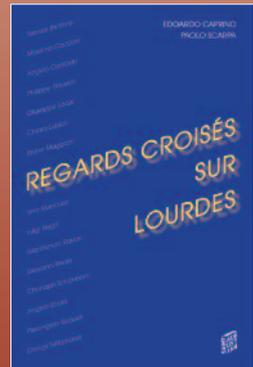
Paul Henry-Meunier
Vie de Jésus

■ Fr. 30.–



*Edoardo Caprino
Paolo Scarpa*
**Regards croisés
sur Lourdes**

■ Fr. 28.–



Roland Bugnon
**Voyage de Marc
en Galilée**
Naissance d'un livre

■ Fr. 33.–